

# ACTES OFFICIELS

## DU CHAPITRE PROVINCIAL

### PROVINCE DE FRANCE



QUE TON RÈGNE VIENNE

**Augustins  
de l'Assomption**

Province de France

**Valpré**

13-21 novembre 2010 (1<sup>ère</sup> session)

10-17 juillet 2011 (2<sup>e</sup> session)



# **ACTES OFFICIELS**

## **DU CHAPITRE PROVINCIAL**

### **PROVINCE DE FRANCE**

---

**Valpré**

13-21 novembre 2010 (1<sup>ère</sup> session)

10-17 juillet 2011 (2<sup>e</sup> session)

# Sommaire

---

<b>Préface</b>	<b>p.7</b>
<b>Contribution du Chapitre provincial au Chapitre général</b>	<b>p.11</b>
Mise en œuvre des orientations et des priorités du Chapitre général de 2005 au niveau de la congrégation	p.12
Hommes de communion	p.15
Hommes de foi, proposant la foi	p.18
Solidaires des pauvres	p.21
Communications et médias	p.24
<b>Nos orientations fondamentales</b>	<b>p.29</b>
Hommes de foi, hommes de communion, solidaires des plus pauvres	p.30
Former des hommes de foi, vivant en communauté apostolique, apôtres pour l'avènement du Royaume	p.37
Les vocations	p.40
Communautés d'accueil et Foyers de jeunes	p.43
Volontariat Assomption et Bénévolat Assomption	p.47
L'Alliance laïcs-religieux	p.50
Les pèlerinages, un lieu pour l'Évangile	p.54
Justice et paix, pour l'humain et sa terre	p.58
Le dialogue œcuménique et interreligieux	p.60
La Mission d'Orient	p.64
Fondations en Afrique de l'Ouest et au Viêt-nam	p.69
Province d'Europe	p.72

<b>Notre organisation communautaire</b>	<b>p.76</b>
Nos ressources financières et leur gestion	p.77
Statuts de la Province de France	p.83
<b>Messages du Chapitre</b>	<b>p.93</b>
Aux frères et aux communautés de la Province	p.94
Aux laïcs assumptionnistes	p.98
A nos sœurs des congrégations de l'Assomption, Religieuses, Oblates, Petites sœurs et Orantes de l'Assomption	p.102
Aux salariés et aux collaborateurs de Bayard	p.105
Aux membres de l'Hospitalité Notre-Dame de Salut, de l'Association Notre-Dame de Salut, et à tous ceux qui œuvrent aux pèlerinages à l'Assomption	p.108
Aux frères de la Province d'Espagne et de la Province d'Europe du Nord	p.111
<b>Pouvoirs délégués</b>	<b>p.114</b>
<b>Index</b>	<b>p.115</b>



## PREFACE

---

Chaque religieux dispose dans ce livret des Actes du Chapitre de la Province de France. L'ensemble de ces textes donne une orientation décisive à notre marche pour les années à venir. Fidèles aux intuitions de notre fondateur le P. Emmanuel d'Alzon, nous poursuivons le chemin et continuons à travailler à l'avènement du Règne de Dieu.

La Province d'Europe, décidée par le Chapitre général, est à présent une réalité ! Il ne s'agit pas simplement de fédérer trois Provinces pour organiser l'avenir et resserrer nos forces. La Province d'Europe bénéficiera certes de l'expérience et de la riche histoire des Provinces d'Europe du Nord, d'Espagne et de France, mais il nous faut, sur ce chemin d'engendrement, accepter la mort des vieilles Provinces pour donner naissance à une entité nouvelle et inédite. Ce Chapitre sera donc le dernier de l'histoire de notre Province ! On peut dire qu'il sera historique, non pas parce qu'il aura été le dernier, mais parce que nous le mettrons en œuvre au prix des conversions indispensables auxquelles il appelle chacun d'entre nous.

La crise qui touche notre société ne peut nous laisser indifférents, car elle accentue entre autres les inégalités et augmente la pauvreté. Nous aurons à changer nos comportements personnels et communautaires. Nous ne pourrions pas nous y soustraire : il en va de la Vie, de l'Homme, de la Terre et du visage même de Dieu. Notre vie religieuse assomptionniste est appelée à bouger et

à s'adapter pour demeurer signe crédible de ce Royaume que nous voulons en nous et autour de nous, pour nous et pour nos frères en humanité.

Hommes de foi, de communion et solidaires des plus pauvres, nous le sommes, personnellement et communautairement, et nous voulons le devenir toujours plus. Les « orientations fondamentales » développées par le Chapitre général constituent un texte majeur qui fera sans doute date dans l'histoire de notre congrégation. Il souligne combien, depuis six ans, nous avons fait nôtre cette trilogie héritée du Chapitre général de 2005, tout en offrant des pistes pour aller encore plus loin. Il nous faudra y revenir souvent. Notre Chapitre a voulu souligner son adhésion à ces orientations fondamentales à travers une véritable profession de foi qui dit l'essence même de ce que nous sommes et voulons être : « hommes de foi, hommes de communion, solidaires des pauvres et des petits ». L'ensemble de ces textes doit nous aider à partager entre frères mais aussi avec nos amis laïcs ce que nous sommes à l'Assomption, et à nous redire cet appel de Dieu qui fait de nous des fils d'Emmanuel d'Alzon et des ouvriers du Royaume.

Enfin, nous ressortons aussi de ce temps de Chapitre avec la ferme conviction que les échafaudages resteront dressés comme des tours de guets sur des chantiers importants qu'il faut ouvrir et faire avancer. Les vocations et nos ressources font partie de ces chantiers. Les unes et les autres font défaut aujourd'hui. Si les vocations manquent dans certains secteurs de notre Province, elles sont nombreuses ailleurs, comme pour nous inviter à la confiance et nous redire que l'Esprit appelle encore. Nos ressources font elles aussi défaut, et diminuent non seulement chez nous, mais dans toute la congrégation. Nos bienfaiteurs sont très âgés. Il est urgent de trouver des donateurs plus jeunes et de travailler dans la voie de l'autofinancement et du mécénat. Cela relève de notre responsabilité commune.

Des laïcs s'engagent dans l'Alliance, nous fondons au Burkina-Faso, la mission de Corée fête ses vingt ans, des jeunes demandent le postulat : la vie de notre Province poursuit sa marche. Prenons la route avec entrain, Dieu nous y accompagne !

Conformément au n° 78 de notre *Règle de vie*, je promulgue les recommandations, les ordonnances et les statuts que la Province de France a rédigés et votés lors des deux sessions de son Chapitre, du 13 au 21 novembre 2010 et du 10 au 17 juillet 2011 à Valpré. Merci aux membres du Chapitre ! Venus des quatre coins de la Province, de Corée, du Viêt-nam, du Togo, d'Italie, de Russie, d'Angleterre, de Roumanie, de Bulgarie, d'Israël et de France, ils ont travaillé et discerné pour le bien commun. Avec l'aide de l'Esprit !

Layrac, le 1<sup>er</sup> novembre 2011,  
en la fête de la Toussaint

Père Benoît Gschwind  
Provincial de France

## **Abréviations utilisées dans ce document**

---

**ANDDP** : Association nationale des directeurs diocésains de pèlerinages

**ARRIA** : Aide aux religieux et religieuses invalides et âgés

**ATLP** : À travers la Province

**CG** : Chapitre général

**CGP** : Conseil général plénier

**EHPAD** : Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

**RC** : Règles capitulaires

**RIAD** : Rencontres internationales de l'Assomption pour le dialogue

**RV** : Règle de vie

**UEA** : Université européenne de l'Assomption

# **Contribution du Chapitre provincial au Chapitre général**

---

## **Mise en œuvre des orientations et des priorités du Chapitre général de 2005 au niveau de la congrégation**

---

1. Les orientations fondamentales et les priorités apostoliques du Chapitre général des Assomptionnistes de 2005 ont produit, de notre point de vue, un effet mobilisateur dans les différentes Provinces. Aussi, les derniers Conseils de Congrégation ont-ils suggéré que le Chapitre général de 2011 approfondisse la démarche.
2. Malgré l'existence de publications et d'informations, nous constatons chez nous une certaine méconnaissance des réalisations des autres Provinces dans la mise en œuvre du Chapitre général. On attend du gouvernement général qu'il informe davantage à travers les médias qui sont à sa disposition (site web, *AA Infos*).
3. L'équipe généralice a pris à cœur l'animation de la Congrégation autour de ces orientations : lettres du Général, organisation de sessions, attention à ces aspects au cours des visites canoniques. Mais il semble que le P. Général n'a pu ou voulu exercer le pouvoir de nomination pour la Mission d'Orient.
4. Le Chapitre relève quelques points marquants.
  - a. Hommes de communion
    - La célébration du bicentenaire a favorisé la communion avec les laïcs et la famille de l'Assomption.

- Des progrès dans l’alliance laïcs-religieux ont contribué à resserrer de nombreux liens, avec l’heureuse surprise de voir des laïcs rendre visible l’Assomption dans des lieux où les religieux ne sont pas.
- La collaboration interprovinciale est de plus en plus perceptible.
- Il ne paraît pas y avoir eu d’initiatives nouvelles dans l’œcuménisme et le dialogue interreligieux ; mais l’organisation des RIAD s’est poursuivie.

**b. Proposant la foi**

- Les fiches publiées par l’équipe généralice (« Disciples de Jésus-Christ », « Apôtres avec Jésus-Christ », « Frères en Jésus-Christ ») ont été une aide pour mieux comprendre et exprimer la foi.
- Nos radios, en Afrique et en Amérique latine, se sont emparées de cette orientation pour aménager leur programmation.
- La Commission des paroisses est devenue européenne.

**c. Solidaires des pauvres**

- Certaines provinces ont mis en place la Commission justice et paix.
- Des religieux se mettent au service des migrants, des chômeurs, des orphelins (Espagne, Angleterre).

**d. Fondations en Asie**

- Les engagements ont été globalement tenus (commissions, groupes de travail, échanges, forum asiatique, envoi de religieux, lettre du P. Général « *En Orient comme en Occident* », implication de l’équipe généralice et des Provinces concernées, Conseil de congrégation à Gwangju).

**e. Mission d'Orient**

- Certaines Provinces montrent de l'intérêt (icônes, sessions, retraites, site internet, contribution financière).
- Les Provinces d'Afrique et d'Europe du Nord ont envoyé plusieurs religieux.
- Engagement du gouvernement général (session de Plovdiv, lettre du P. Général « *En un seul corps* », plaquette).

**f. Jeunes et vocations**

- Chaque province poursuit sa pastorale des vocations.
- Des collaborations interprovinciales se mettent en place pour la pastorale des jeunes (Espagne, Nîmes).
- Une session interprovinciale « Jeunes et Vocations » de l'hémisphère nord a eu lieu à Londres.
- Préparation des JMJ de Madrid (août 2011).
- La lettre du P. Général « *Accompagner ceux qui sont appelés* ».

## Hommes de communion

---

### *Constats*

5. La célébration eucharistique nourrit la communion. En vivant l'eucharistie ensemble, en communauté et en Église, nous renforçons la communion au-delà de nos différences et de nos sensibilités, car « *Celui qui nous unit est plus fort que ce qui nous sépare* » (RV, § 8).
6. La communion est une facette de notre charisme qui se décline notamment à travers l'œuvre de presse, nos insertions dans l'Église locale, l'œcuménisme, le dialogue interreligieux.
7. Depuis le dernier chapitre, la dimension internationale et interculturelle s'est amplifiée dans nos communautés. Notre ouverture aux laïcs et aux différentes congrégations religieuses féminines offre un nouvel espace pour intensifier notre être en communion.
8. Nous avons poursuivi les efforts pour soutenir et animer les communautés de la Mission d'Orient. La position stratégique occupée par la communauté de Bucarest fait de cette fondation un outil fédérateur de communion.

### *Convictions*

9. Être hommes de communion fait partie de notre raison d'être en tant que religieux qui cherchent à incarner l'esprit et l'exigence de l'Évangile dans le quotidien. Nous

favorisons cette communion en sachant créer un espace d'échange vrai et fraternel.

10. La diversité, les différences d'expériences, de cultures et de sensibilités sont autant de chances qui favorisent la croissance du corps entier. Les difficultés qui semblent apparaître comme des freins deviennent source de vie et de communion plus profonde.
11. La communication joue un rôle majeur pour créer la communion entre nous et en communauté. Notre fondateur nous a légué un héritage porteur des valeurs évangéliques pour que nous soyons des artisans d'unité et de communion. Nos communautés sont signes d'unité et de communion dans un monde qui cultive plutôt la division et l'individualisme.
12. Tout ce qui est vécu, dans et hors de l'Assomption, dans le sens de la réconciliation, de l'humanité et avec le cosmos, de la justice et de la paix, nous constitue hommes de communion. Ces préoccupations habitent nos échanges et notre prière et nous poussent à l'engagement à l'intérieur et à l'extérieur de la communauté.

### ***Propositions***

13. Le supérieur de la communauté doit être fédérateur d'unité et de communion. Il pourra mieux remplir ce rôle en recevant une formation spécifique. La réunion communautaire doit être un moyen pour aller plus en profondeur dans nos échanges. Dans ce sens, une formation sur la gestion des conflits aidera chacun en particulier et la communauté dans son ensemble.

14. L'avent et le carême peuvent être des temps forts pour vivre, en communauté, le pardon et la réconciliation. Il nous faut travailler à ce que l'ouverture, la bienveillance et la confiance prennent le pas sur les préjugés, le soupçon et la méfiance.
15. Dans la Province et dans la Congrégation, nous devons intensifier les échanges et apprendre davantage à travailler en réseau dans l'élaboration des projets apostoliques. Les jumelages entre communautés et l'organisation de pèlerinages sont à encourager. L'information et la collaboration inter-congrégation dans la famille de l'Assomption et l'Alliance laïcs-religieux sont à intensifier.
16. Organiser, participer, encourager les échanges interconfessionnels et interreligieux doivent être le souci constant dans toutes nos insertions apostoliques. Nous devons profiter davantage des événements, des fêtes, des temps liturgiques afin de créer de nouveaux espaces de rencontres, de prière, de communion au-delà des différences.
17. Nous encourageons la RIAD comme étant un des lieux privilégiés pour favoriser la communion interconfessionnelle et interreligieuse. Au cours de sa formation, chaque frère doit être sensibilisé à l'œcuménisme et au dialogue interreligieux. Certains seront appelés à se spécialiser dans ces domaines. La fondation de Bucarest participera à la mise en œuvre de cet objectif et à la sensibilisation de l'ensemble de la Congrégation à la Mission d'Orient.

## Hommes de foi, proposant la foi

---

18. Parmi les trois orientations fondamentales du Chapitre général de 2005, celle-ci semble être la plus timidement exprimée, particulièrement en communauté. Nous sommes donc provoqués positivement à réfléchir et à nous organiser. Sur le chemin de la foi, proposée à nos contemporains, nous rencontrons quelques défis à relever.
19. Nous avons constaté que la rupture de transmission de la foi dans les nouvelles générations exige de nous une audace renouvelée. À titre d'exemple, certains jeunes pratiquent encore mais ne font plus le lien avec leur vie, d'autres, qui se disent catholiques, ont une faible vie spirituelle (cf. *Pèlerin* n° 6677, p. 22 : « 70% des jeunes Français de 15-25 ans et 56% des jeunes catholiques Français ne prient jamais »). Notre vie religieuse, en alliance avec les laïcs assomptionnistes, et avec les religieuses de la famille de l'Assomption, trouve en cette orientation une occasion de soutenir, chercher, inventer de nouvelles propositions pour la foi. Pour répondre à ce défi, nous ne manquons pas de ressources, parmi lesquelles la contribution des religieux enseignants et chercheurs, et des religieux et laïcs engagés en pastorale.

### *Au niveau personnel*

20. Pour vivre cette orientation à la suite du Christ, divers moyens sont à notre disposition : chapitre local, la *Règle de vie*, les écrits de saint Augustin et du P. Emmanuel d'Alzon, les retraites provinciales, etc. Parmi ces moyens, il importe de veiller à la relecture et au partage en communauté.

21. En ce domaine, nos méthodes sont à développer. Sur cette nécessité de la relecture, les laïcs assomptionnistes souhaitent un soutien dans le cadre du *Chemin de vie*. Quelle nouvelle méthode va relayer le voir/juger/agir des générations précédentes ? D'autres moyens sont à incarner plus fortement comme la prière personnelle, l'oraison et l'accompagnement spirituel.
22. En outre, dans le cadre de la formation, il serait souhaitable de proposer à tous l'équivalent d'un temps long de recyclage, à l'exemple des temps sabbatiques. La communauté de Nîmes pourrait, après évaluation, être le lieu dédié à cette proposition. Quant à la formation permanente, elle demeure essentielle : prédication, liturgie, Bible, théologie.

### *Au niveau communautaire*

23. Les communautés veilleront d'abord à la qualité de la liturgie (prière des heures, eucharistie) pour notre bénéfice et pour celui de ceux qui nous visitent. Le P. Emmanuel d'Alzon nous invite fortement à la prière : « *Seigneur, faites que je sois un homme de prière, un homme d'évangélisation.* » (*Méditations supplémentaires, 1874-1875, in Écrits spirituels, p. 61*). Nous veillerons ensuite à ce que les communautés mettent à leur programme d'année un apport doctrinal consistant : recollection communautaire, travail biblique, étude des encycliques et des documents du Magistère, formations diverses, lecture d'ouvrages de référence. Nous veillerons enfin à mieux prendre en compte une proposition catéchétique adaptée dans nos foyers, communautés d'accueil de jeunes et centres d'accueil.

### *Au niveau apostolique*

24. Nos principaux engagements apostoliques ont déjà pour vocation à répondre aux besoins spirituels de ce monde : aumôneries, paroisses, maisons d'accueil, les pèlerinages existants, y compris auprès du monde populaire (le pèlerinage « Pélé-Mosaïque » en est un exemple).
25. Nous considérons que la structuration de la foi des plus jeunes est une priorité. Nous continuerons à l'accompagner, notamment dans nos maisons d'accueil de jeunes. Les laïcs assomptionnistes partagent également cette orientation. Aujourd'hui, notre offre de la proposition de la foi s'inscrit dans ce que l'on appelle « la nouvelle évangélisation ». Il serait souhaitable que la congrégation s'approprie et traduise pour elle-même cette formule proposée par l'Église. Dans ce cadre, nous suggérons un type d'initiative capable de marquer notre ambition comme ce fut le cas récemment à l'occasion du bicentenaire de la naissance du P. Emmanuel d'Alzon.
26. Nous pourrions créer davantage d'événements en Assomption où la proposition de la foi serait explicitement prise en compte : croisières « grands-parents et petits-enfants », Pèlerinage National en Terre sainte, JMJ, *etc.* Valpré et Saint-Lambert-des-Bois sont pour les religieux et les laïcs assomptionnistes des lieux pilotes concernés par cette prise en compte de l'orientation fondamentale en tant que lieux de contacts privilégiés avec le monde de l'entreprise. Quant à l'entreprise multimédia Bayard et spécialement la gamme éditoriale sous la marque *Croire* (fiches, revues, site internet), elle s'intègre dans cette mission.

## Solidaires des pauvres

---

« Assomptionnistes, nous sommes mus par trois grandes causes : la communion, la proposition de la foi, la solidarité avec les pauvres. Tout projet peut être mesuré à l'aune de ces trois exigences. Elles tracent un chemin de conversion » (Actes du Chapitre Provincial 2005, § 5).

### 27. Au niveau personnel

- a. Dans un monde où les pauvretés ne cessent de grandir (pauvretés matérielles, affectives, précarités, violences, chômage, addictions, replis et peur), nous voulons :
  - susciter en chaque Assomptionniste, dès le début de son engagement, le désir du déplacement personnel vers les plus pauvres, à partir de rencontres, de découvertes, de relectures et de formations permanentes ;
  - permettre une meilleure réactivité aux événements de la Congrégation et du monde en étant davantage informés sur les solidarités possibles, grâce à la communication (*ATLP, L'Assomption et ses Œuvres*) et à des commissions telles que la Commission formation ou Justice et Paix qui peuvent participer à des réseaux : « Foi et Justice Europe-Afrique », « Diaconia 2013 ».
- b. Ces constats et ces liens nous appellent à changer nos comportements. Ils permettent une prise de conscience. Que chacun puisse découvrir qu'une vie sobre et donnée témoigne d'une vraie solidarité. Qu'ils nous appellent à respecter ce qui nous est confié et à éviter tout gâchis.

## **28. Au niveau communautaire**

- a. Chaque communauté fera connaître aux autres communautés, y compris à leurs réseaux laïcs-religieux, les actions de solidarité qu'elles mènent afin de développer la communion, l'encouragement dans les initiatives déjà réalisées et l'interpellation mutuelle.
- b. Que par région ou par province puisse se vivre un temps de partage de nos solidarités nous invitant à faire un pas de plus.
- c. La Commission Justice et Paix devra intégrer la dimension de la sauvegarde de la création et s'intituler « Justice, Paix et Sauvegarde de la création ». Comme les autres commissions, elle doit être internationale, pour la compréhension et le respect de problématiques très différentes selon les pays de même que pour la cohérence du travail en réseau entre Provinces et entre branches de l'Assomption.

## **29. Au niveau apostolique**

- a. Revisiter les œuvres qui travaillent sur l'accueil et l'hospitalité telles que Saint-Lambert-des-Bois, l'Auberge de jeunesse Adveniat, Valpré, les EHPAD.
- b. Pour revoir les missions de ces œuvres et pour mettre à jour des possibilités de solidarités nouvelles :
  - mieux connaître les différents lieux de solidarité comme les actions envers les Roms, les orphelinats (Viêt-nam, Roumanie, Togo), la péniche de Conflans-Sainte-Honorine, pour en mesurer ensemble les enjeux ;
  - créer des liens durables entre les commissions (formation, justice et paix, temporel et l'équipe de rédaction des *Cahiers de Saint-Lambert*) pour examiner nos pratiques ;
  - pérenniser financièrement les œuvres de solidarité et en susciter d'autres, mutualiser les compétences,

la formation à la recherche d'autofinancements et de mécénat.

- 30.** Nous souhaitons que le souci de la sauvegarde de la création soit, avec la justice et la paix, une préoccupation de l'Assomption au niveau mondial. Le Chapitre général est sans doute plus à même de nous apporter des orientations sur ce point.
- 31.** Nous croyons que cette ouverture à l'internationalité et au service des plus pauvres est un chemin du Royaume.

## Communication et médias

---

*Dans le cadre des profondes mutations que traversent les médias, dans cette année où Bayard reformule son projet d'entreprise, il nous paraît opportun :*

- de produire une contribution au Chapitre général sur les convictions de l'Assomption en matière de communication ;*
- d'envoyer un message d'encouragement à l'entreprise Bayard ;*
- d'établir des recommandations concernant l'animation apostolique de l'Assomption par rapport à Bayard.*

## Contribution de la Province de France au Chapitre général

---

32. Nous vivons dans un monde qui n'est pas spontanément chrétien où pourtant la question de Dieu n'est pas absente. Dans ce monde, la « nouvelle évangélisation » encouragée par le pape Benoît XVI veut être un élan au service de l'Évangile<sup>1</sup>. Il souhaite que l'Église reste « *attentive à tous ceux pour qui la religion est une chose étrangère, pour qui Dieu est inconnu, et qui cependant ne voudraient pas rester seulement sans Dieu, mais l'approcher au moins comme inconnu.* »<sup>2</sup> »
33. La Province de France s'inscrit dans cette dynamique. Elle reconnaît qu'il y a là un enjeu essentiel de communication, consciente qu'elle a au cœur de son héritage un outil privilégié, Bayard, groupe de presse et d'édition devenu multimédia.
34. Le pape Benoît XVI donne rendez-vous à l'Église sur ce qu'il appelle le « parvis des Gentils ». Cet espace ouvert ne se limite pas au champ du religieux. Il invite au dialogue

---

<sup>1</sup> « Parler de « nouvelle évangélisation » ne signifie pas, devoir élaborer une formule unique identique pour tous dans toutes les circonstances. Et pourtant, il n'est pas difficile de voir combien toutes les Églises qui vivent dans des territoires traditionnellement chrétiens ont besoin d'un élan missionnaire renouvelé, expression d'une nouvelle ouverture au don généreux de la grâce. » (Benoît XVI, Motu Proprio *Ubicumque et semper*, *Documentation catholique* n° 2456, novembre 2010)

<sup>2</sup> Vœux de Benoît XVI à la Curie, 21 décembre 2009, *Documentation catholique* n° 2439, 7 février 2010, p. 112)

avec tous ceux qui désirent vivre quelque chose de plus grand avec eux-mêmes et avec les autres.

35. Bayard, fidèle à sa tradition et forte de l'engagement des laïcs salariés, participe à ce mouvement en allant à la rencontre des hommes, des femmes, des enfants, qui constituent des publics de différentes générations et cultures, en France et au niveau international. Dans un flot continu d'informations et de savoirs, ses propositions éditoriales offrent une prise de distance – une intériorité –, indispensable pour trouver des raisons de vivre et d'agir selon son désir.
36. Pour nous religieux, communiquer ce n'est pas imposer par des mots une vision du monde. C'est ouvrir un espace où le mouvement profond de l'autre, peut-être inaperçu, rencontre le mouvement qui nous anime : c'est créer les conditions pour que la question de l'essentiel, voire la question de Dieu, et le désir d'humanité, trouvent le chemin des mots. Les autres ont bougé, nous avons bougé : ensemble nous pouvons parler.
37. Susciter la créativité, l'expression personnelle, la parole qui construit, prendre en compte les différents aspects de la personnalité, dont l'affectivité, laisser à chacun le temps de faire le lien entre les connaissances, autant de manières d'encourager humblement le désir sans prétendre le saisir.
38. Nous reconnaissons dans cette attitude un écho de l'Évangile, de la manière de Jésus, et nous aimons placer ainsi nos pas dans les siens.
39. **En vue du message d'encouragement adressé à Bayard**
  - a. L'entreprise attend d'entendre que Bayard est important pour l'Assomption

- b. Importance de Bayard pour l'Assomption :**
- l'internationalisation de Bayard rencontre notre propre internationalisation et notre recherche d'une culture de la fraternité ;
  - l'effort de prise en compte des évolutions sociales et ecclésiales nourrit notre réflexion apostolique et notre volonté de servir l'Église ;
  - le souci de la proximité de Bayard avec ses publics nourrit ou éclaire nos choix apostoliques ;
  - les efforts de Bayard d'être présent aux nouveaux médias provoquent notre réflexion sur la communication, et nous fait vivre nous-mêmes la transformation des métiers ;
  - les orientations du Chapitre ;
  - la fidélité au charisme de l'Assomption ;
  - Bayard nous rend plus attentifs aux « grandes causes de l'homme et de Dieu » ;
  - comment nous vivons et concevons l'actionnariat (à développer) ;
  - choix économiques et modes de direction : présence de laïcs aux postes de responsabilités ;
  - communication *et* métiers de l'information et de l'édition ;
  - Bayard, lieu de communication entre l'Église et la société.

#### **40. Propositions**

- a. Constituer une commission inter-capitulaire chargée de rédiger :**
- un message de la Province de France à l'entreprise Bayard ;
  - en vue du Chapitre, un document de recommandations concernant l'animation apostolique de l'Assomption à Bayard (présence religieuse, proximité communautaire, forum,

modalité de l'alliance laïcs-religieux, université Bayard, *etc.*)

- b.** Entreprendre pour le Chapitre général une réflexion sur les enjeux apostoliques de la communication en vue de la confronter à une réflexion sur l'éducation.
- c.** Former les religieux aux métiers de l'information et des médias.
- d.** Aider les religieux présents dans l'entreprise, au discernement de fond sur les questions ecclésiales, théologiques, morales, pastorales.

# **Nos orientations fondamentales**

---

## **Hommes de foi, hommes de communion, solidaires des pauvres et des petits**

---

*Le Chapitre provincial a souhaité manifester par le texte suivant son adhésion aux orientations fondamentales du Chapitre général (cf. CG, §§ 1-66).*

### ***Hommes de foi***

41. En Jésus-Christ, annoncé par l'Église, rencontré dans la foi, médité dans les Écritures, célébré dans la liturgie et les sacrements, mais aussi manifesté dans la vie des hommes et à travers les événements du monde, nous découvrons la révélation de l'amour du Père. Nous sommes aimés de Dieu et nous pouvons nous-mêmes aimer à notre tour.
42. Cette manifestation est le fruit de l'Alliance que le Christ réalise avec chacun d'entre nous. L'amour du Père nous invite sans cesse à croiser nos expériences de vie et les valeurs de l'Évangile. Nous croyons que ce dialogue confiant avec le Seigneur accomplit le désir profond de l'homme et lui fait entrevoir un bonheur authentique.
43. Séduits par la beauté de cette rencontre, nous choisissons de nous donner à Dieu et à nos frères à la manière du Christ et de nous laisser configurer à Lui.
44. À la suite de saint Augustin, Dieu nous donne de goûter aux joies de la vie fraternelle en communauté. Il nous confie les uns aux autres pour témoigner ensemble du Royaume de Dieu.

45. Pour se développer, notre vocation baptismale et religieuse exige de notre part une attention et un soin particuliers : régularité dans la prière communautaire et personnelle (oraison, office, *lectio divina*), approfondissement des fondements de la vie religieuse et de sa mission actuelle, relecture et accompagnement spirituel, partage fraternel et discernement communautaire. Nous vivons cet engagement avec nos sœurs et frères laïcs assomptionnistes devenus compagnons de notre route.
46. Dans l'héritage de notre congrégation, nous sommes engagés dans l'intelligence de la foi, « *prêts à rendre compte de l'espérance qui est en nous* » (1 P 3, 15)
47. Dans notre société sécularisée ou indifférente nous voulons être témoins de la profondeur spirituelle de la personne humaine et inviter ainsi tout homme et toute femme à découvrir la richesse d'une existence illuminée par la présence de Dieu, transformée par son amour et orientée par le don de soi.
48. Nous voulons rejoindre « le Parvis des Gentils » pour rencontrer celles et ceux qui sont encore éloignés de toute démarche religieuse. Nous voulons nous mettre à leur écoute et apprendre d'eux comment l'Esprit saint travaille leur cœur à percevoir l'essentiel. Ce dialogue vrai et respectueux nous conduit à nous émerveiller des richesses que Dieu suscite en eux, mais aussi à rendre grâce pour ce qu'ils peuvent recevoir du trésor de notre propre foi.
49. Pour cela, nous voulons « *élargir l'espace de notre tente* » (Is 54, 2) et quitter nos limites géographiques et nos discours habituels. Notre but est de chercher les mots justes, de trouver un ton et un style dans lesquels nos

contemporains perçoivent notre profond respect de leur propre chemin ainsi que notre désir de transmettre notre espérance pour tout homme. Dans cette perspective, nous partageons l'attrait des jeunes générations pour l'Internet et les nouveaux moyens de communication sociale ; une réflexion est nécessaire pour développer leur bon usage (RV, § 37).

50. Autour de nous, nous constatons la présence de croyants de traditions religieuses différentes, en particulier l'islam, le bouddhisme et le judaïsme. La Province encourage les religieux à se préparer à d'autres types de dialogue. Autant que possible, elle appelle à créer avec nos frères croyants des autres religions des relations d'ouverture, de respect, d'estime, de dialogue et de collaboration. Le but est de promouvoir le « vivre ensemble » là où nous sommes au quotidien.

***Question : Comment mon engagement assomptionniste marque-t-il ma foi aujourd'hui ?***

### ***Hommes de communion***

51. La rencontre du Christ est un événement. Il nous est donné de le vivre en Église. L'Église, Corps du Christ, est le lieu où la communauté des chrétiens va à la rencontre du Seigneur ressuscité, son Sauveur. L'Église est ainsi pour nous le signe d'une humanité réconciliée et rassemblée dans le Christ.
52. L'eucharistie nourrit en nous la conscience vive de la vocation des chrétiens et de l'humanité à la communion.

- 53.** Notre vocation spécifique est de vivre la vie fraternelle en communauté apostolique, au sein de la grande famille de l'Assomption incluant les laïcs assomptionnistes. Cette vie fraternelle et communautaire vécue dans notre diversité constitue notre première réponse à l'appel du Christ à être des hommes de communion.
- 54.** Pourtant, les relations interpersonnelles constituent une réalité complexe où nos propres histoires, nos psychologies, nos cultures et nos engagements spirituels entrent en interaction et même parfois en conflit. Certes nous ne sommes pas démunis. Par la pratique de la correction fraternelle, nous développons déjà notre capacité à inventer en communauté des chemins de vérité et de réconciliation. Nous recevons de la vie religieuse tout le prix de l'amitié et de la confiance fraternelle.
- 55.** Cependant, pour vivre des relations harmonieuses dans un climat de liberté et de communion, la bonne volonté ne suffit pas. Nous devons aussi faire appel à des connaissances et des techniques, des aides qui relèvent des sciences humaines. Nous prenons conscience que nous avons à nous appuyer sur d'autres compétences pour progresser sur le chemin de notre vocation notamment lorsque de nouvelles responsabilités nous sont confiées. Nous voulons que chaque religieux puisse trouver sereinement sa place au sein de la communauté.
- 56.** Nos communautés elles-mêmes sont fragiles. Très souvent, elles rassemblent des religieux peu nombreux et déjà surchargés par les responsabilités du ministère. Une attention plus grande au projet communautaire doit nous permettre de mieux structurer notre vie autour d'objectifs communs, de hiérarchiser nos engagements personnels. Il s'agit de créer un équilibre de vie satisfaisant, tant au plan

personnel qu'au plan communautaire. Par une meilleure communication entre nous et la relecture de nos vies, nous voulons actualiser régulièrement le projet communautaire et l'ajuster à la mission reçue.

57. Notre capacité à nous laisser déplacer et transformer dans la rencontre avec l'autre au sein de nos communautés est au service de l'unité pour l'ensemble de l'Église. Elle est aussi un signe de réconciliation dans un monde encore divisé.
58. Notre amour de l'Église fait de nous des hommes de communion dans les groupes et les mouvements ecclésiaux vers lesquels nous sommes envoyés. Cet engagement nous conduit à œuvrer également dans le champ de l'œcuménisme afin que tous les disciples du Christ se retrouvent un jour dans l'unité. Plus concrètement, chaque communauté est appelée à développer des liens personnels avec des chrétiens d'autres confessions.
59. Nous sommes appelés à être des signes d'espérance et de réconciliation dans les lieux où des hommes se déchirent à cause de différends religieux, ethniques, sociaux ou politiques.
60. Enfin, disciples du Christ qui vient récapituler dans l'unité toute la création, nous voulons nous engager à préserver les équilibres écologiques en nous formant davantage dans le domaine de l'environnement et en adoptant des comportements éco-responsables.

***Question : En quoi notre communauté assomptionniste fait-elle grandir la communion entre nous et autour de nous ?***

## Solidaire des pauvres et des petits

61. La Bonne Nouvelle nous rend particulièrement attentifs à la présence de Dieu à travers les pauvres et les petits. Avant d'être les produits de déterminismes sociologiques à combattre, le pauvre et le petit révèlent l'amour de Dieu pour chacun d'entre nous et sont chemin vers Lui.
62. Nous sommes invités à accueillir les pauvres et à développer leurs droits et leur rôle dans la construction d'un monde plus juste. Mais nous sommes surtout invités nous-mêmes à devenir pauvres, à accueillir nos propres pauvretés comme signes de la présence du Christ et appels du Royaume.
63. Nos vœux de pauvreté et d'obéissance nous placent dans cette attitude évangélique de l'interdépendance et de la solidarité. Par notre recherche d'un style de vie simple et sobre, nous travaillons à notre propre conversion. Devenus plus simples au fond de nous, nous apprenons à travailler *avec* les pauvres plutôt que *pour* les pauvres.
64. Les conditions économiques actuelles de notre congrégation nous rappellent que le vœu de pauvreté doit se vivre avec l'exigence de sobriété et en solidarité avec les familles modestes qui nous entourent. Nous devons aussi préserver le bien pour les générations à venir.
65. La pauvreté à l'Assomption se manifeste par le zèle dans le travail apostolique et la prise en charge par nous-mêmes des tâches domestiques. Autant que cela soit possible, le travail rémunéré est à favoriser car il fait prendre davantage conscience des contraintes matérielles de toute vie

humaine, ainsi que de la valeur des choses. Il affermit également notre sens des responsabilités et élargit l'espace de nos rencontres.

66. Nous valorisons tous les outils d'une saine gestion de nos biens : budget prévisionnel, feuille de rendement de comptes, politique de placements, entretien de nos immeubles, gestion de nos véhicules, évaluation régulière de nos besoins en personnel.
67. Nous nous engageons à promouvoir le bien commun à partir de l'enseignement social de l'Église et d'une réflexion sur les questions de justice et de paix travaillées dans la congrégation.
68. Nous encourageons les formations qui permettent aux religieux de mieux comprendre les mécanismes humains et socio-économiques qui sont à l'origine du passage vers la précarité et la misère.
69. Nous soulignons l'enjeu de la place faite aux pauvres et aux petits à l'intérieur de nos œuvres : Pèlerinage national (« Pélé-Mosaïque »), les migrants et les Roms, l'Auberge de jeunesse Adveniat, les centres d'accueil (Saint-Lambert-des-Bois et Valpré) et nos publications de Bayard. Cette ouverture nous fait avancer ensemble sur le chemin du Royaume.

***Question : Comment les pauvres nous aident-ils à renouveler notre manière d'annoncer la foi dans le Dieu qui nous fait vivre et nous rassemble en un seul corps ?***

# **Former des hommes de foi, vivant en communauté apostolique, apôtres pour l'avènement du Royaume.**

---

## *Constats*

70. Nous disposons d'un instrument pour la formation : la *Ratio Institutionis*. Un outil de travail parfois oublié, toujours pertinent, pour l'accompagnement et la formation des jeunes. Des normes particulières sont à apporter dans chaque pays où des jeunes se forment.
71. L'internationalité est une réalité, une richesse, un défi ; elle va continuer à se développer autant pour les jeunes que pour les formateurs. Elle a des conséquences familiales, culturelles, ecclésiales, économiques.
72. **Les jeunes**  
Déjà adultes souvent, ils sont des hommes de leur temps, de leur génération, avec leurs fragilités, leurs forces comme la générosité, leurs difficultés comme de « se donner dans la durée », leurs parcours souvent inattendus. Ils demandent une attention personnalisée, un accompagnement dans la durée. Nous avons à nous demander comment ils sont préparés à vivre, à travailler dans nos sociétés complexes et insécurisantes.
73. **Les formateurs**  
Chaque Commission formation est une instance indispensable afin de confronter les expériences, les pratiques des formateurs. Des rencontres internationales,

comme celle qui a eu lieu au Brésil, sont et seront les bienvenues.

### ***Recommandations***

74. Réaffirmer avec la *Ratio Institutionis* le but de la formation d'un jeune : homme de foi, religieux vivant en communauté, apôtre pour l'avènement du Royaume. Ce type d'homme, de religieux, d'apôtre que nous cherchons à promouvoir à l'Assomption requiert une formation à la vie intérieure, à l'appropriation constante de l'esprit de l'Assomption, par un apport conséquent de la pensée alzonienne.
75. Prendre en compte la forte demande de formation permanente des laïcs, ayant bénéficié de la formation initiale, conjointe avec celle des religieux.

### ***Conséquences***

**76. Au niveau personnel :**

Se former, c'est accepter de se laisser transformer. Comment bâtir quelque chose de nouveau à partir d'un parcours personnel émaillé d'expériences variées, dans des contextes culturels différents ! Pour cela : développer une relecture de vie dans le cadre d'un accompagnement.

**77. Au niveau communautaire :**

- a. Préciser les critères permettant d'affirmer qu'une communauté est formatrice. Comment créer au sein de la communauté un chemin de vie personnel vers la sainteté, prenant en compte toutes les composantes d'une vie en commun.
- b. Former les formateurs à l'accompagnement et à la relecture de vie, par des sessions, des fiches pratiques.

- c. S'appuyer sur la Commission formation pour évaluer leur présence, leurs actions auprès des religieux en formation.

## **78. Au niveau apostolique**

- a. Proposer une insertion où les jeunes puissent exercer une véritable responsabilité. Définir des temps de relecture de leur activité apostolique avec l'accompagnateur et la communauté.
- b. La formation doit développer chez les jeunes religieux un fort sentiment d'appartenance à un corps, partageant un même esprit pour une mission commune.
- c. La constitution d'une équipe de pilotage en Alliance permettrait :
  - d'organiser des formations communes laïcs-religieux ;
  - d'envisager l'apport de laïcs compétents dans le dispositif de formation, ce qui conduirait à constituer un pôle de formation rassemblant laïcs et religieux.

## **79. Points d'attention**

- a. Pour les frères non prêtres, réfléchir à nouveau à la formation théologique, pastorale, professionnelle.
- b. Pour les formateurs, veiller à la préparation de formateurs non autochtones dans les différents pays où nous sommes présents.
- c. Pour les prêtres qui entrent dans la vie religieuse assumptionniste, envisager un type d'accompagnement adapté à chacun.

## Les vocations

---

### *Constats*

- 80.** Depuis ses origines, l'Assomption est engagée avec bonheur au service des jeunes et porte le souci de l'éveil et de l'accompagnement des vocations dans et pour l'Église (maisons d'accueil, foyers, pastorale des jeunes). La question des vocations est à aborder différemment selon les contextes socioculturels, en Asie, en Afrique, en Europe orientale ou occidentale.
- 81.** Dans les pays plus riches de la Province, le contexte d'instabilité de la société (absence de repères, familles éclatées, manque d'espérance et de perspectives) se fait sentir, particulièrement dans le monde des jeunes, et ne les aide pas à se construire. La baisse des vocations est liée à ce contexte et à la déchristianisation qu'il entraîne. Cependant, des jeunes continuent à se mettre en route à la suite du Christ. Une présence auprès des plus pauvres et le Volontariat Assomption peuvent être des facteurs déterminants dans le cheminement d'une vocation. Certains jeunes sont aussi en quête de propositions fortes pour la vie spirituelle (Taizé, communautés nouvelles, adoration eucharistique, beauté de la liturgie). Dans les autres pays de la Province, là où le phénomène de déchristianisation est moins marqué, l'éveil des vocations est facilité.

### *Convictions*

- 82.** Dieu appelle tout homme au bonheur. Des jeunes ont faim et soif de repères, de valeurs, de liens, de bonheur. C'est au

rendez-vous de cette faim et de cette soif que nous devons être pour faire route avec eux. Ce n'est qu'au cœur de ce chemin partagé que Dieu pourra se révéler et permettre le déploiement de la vocation baptismale à travers différents choix de vie.

- 83.** L'éveil et l'accompagnement des vocations demandent du temps, de la disponibilité et une réelle présence au monde des jeunes. Il faut y engager nos forces et nos personnes. Le développement des réseaux de communication révèle chez les jeunes un désir de lien, de relations. Hommes de communion, nous sommes appelés à contribuer à l'approfondissement de ces liens entre les hommes pour qu'ils y découvrent la présence de Dieu. L'œuvre des vocations doit habiter notre prière personnelle et communautaire.
- 84.** Nous disposons de nombreux outils pour la pastorale des jeunes et des vocations (maisons d'accueil, foyers, Auberge de jeunesse, Pèlerinage National, insertions dans le milieu universitaire, œuvres de solidarité). Il nous faut développer et confronter nos projets vocationnels dans chacun de ces lieux.

### ***Propositions***

- 85.** Les Commissions vocations de chaque province et région s'adapteront aux différentes réalités sociologiques de leur territoire. Elles veilleront à favoriser la collaboration avec les différentes branches de l'Assomption (laïcs et religieuses) et là où cela est possible, elles travailleront avec les services diocésains des vocations.
- 86.** À l'échelle des Provinces et de la Congrégation, on veillera à :

- a.** développer des stratégies de communication en direction des jeunes (*Facebook*, sites internet, tracts, présence de proximité) pour mieux faire connaître notre réalité apostolique et susciter le désir de nous rejoindre ;
- b.** renforcer et déployer le programme Volontaire Assomption ;
- c.** saisir au plan international toutes les opportunités qu'offre l'Auberge de jeunesse.

## **Communautés d'accueil et Foyers de jeunes**

---

- 87.** Les communautés d'accueil et de discernement et les foyers ont pour but de contribuer à l'épanouissement des vocations baptismales de jeunes chrétiens, mais aussi à l'éveil et à l'accompagnement des vocations religieuses et sacerdotales. En cela, ils prolongent la tradition des alumnats assomptionnistes. Dans un monde en recherche d'espérance et traversé par de nombreuses crises, nous croyons qu'une expérience de vie communautaire dans l'esprit de l'Assomption aidera les jeunes à devenir, eux aussi, hommes de foi, hommes de communion et solidaires des pauvres.
- 88.** À des degrés divers, selon que les jeunes cheminent en maisons d'accueil ou en foyer, nous voulons leur proposer :
- une expérience de vie communautaire,
  - une expérience de vie de prière,
  - une expérience de service.
- 89.** La responsabilité de ces maisons est confiée à un religieux qui suit plus particulièrement la mise en œuvre du projet. Tous les religieux de la communauté doivent cependant s'impliquer dans ce projet et dans l'accueil des jeunes qui vivent avec nous.

### ***Points d'attention pour la communauté***

- 90.** L'accueil des jeunes nous oblige à soigner la qualité de notre vie communautaire, de notre liturgie et de nos engagements apostoliques.

91. Pour permettre un accueil et un accompagnement correspondant aux réalités de la vie et des questions des jeunes, les religieux des communautés veilleront à avoir un réel investissement pastoral dans le monde des jeunes (aumônerie d'étudiant, scoutisme, groupes de prière).
92. Pour favoriser le lien et la cohérence de notre accompagnement, il est bon que les religieux en charge de l'animation des communautés d'accueil et des foyers se retrouvent régulièrement pour évaluer leur action.
93. Que ce soit pour les communautés d'accueil ou pour les foyers, nous veillerons à être attentifs aux points suivants.

#### ***Points d'attention pour le jeune***

94. Le profil des jeunes accueillis : des chrétiens, étudiants ou jeunes professionnels qui cherchent à comprendre et approfondir leur foi. La priorité est donnée à ceux qui viennent pour un discernement vocationnel.
  - La participation des jeunes au financement de leur hébergement.
  - Adhésion à la charte proposée.
  - La rédaction par le jeune de son projet personnel en début d'année.
  - Accompagnement et relecture à partir du projet du jeune.
  - Chaque jeune s'engage pour une durée d'une année renouvelable en fonction du projet personnel et de la relecture d'année.
95. En fonction du type d'accueil demandé ou proposé, selon les réalités des pays d'implantation, la communauté adaptera ses exigences à partir du socle commun à nos maisons d'accueil et à nos foyers décrits ci-après.

## **96. Communautés d'accueil**

- Vie communautaire
- Table commune
- Réunions communautaires (thèmes, témoins)
- Accompagnement personnel
- Temps de détente
- Prise en charge des services et tâches communes
- Vie de prière et vie spirituelle
- Participation à la vie de prière de la communauté
- Récollecion Assomption jeunes
- Partages d'évangile
- Proposition d'accompagnement spirituel
- Engagement social et ecclésial
- Participation à la vie de l'Église locale
- Proposition d'engagement social
- Proposer les activités Assomption : activités d'été, Volontariat

## **97. Foyers**

- Vie communautaire
- Table commune entre membres du foyer
- Un religieux passe régulièrement chaque semaine (repas, prière)
- Rencontre hebdomadaire
- Accompagnement personnel
- Prise en charge des services et tâches communes
- Vie de prière et vie spirituelle
- Possibilité de participer à la prière de la communauté assomptionniste
- Un temps de prière chaque semaine
- Proposition de l'accompagnement spirituel

- Récollecion Assompcion jeunes
- Engagement social et ecclésial
- Proposition de participer à la vie de l'Église locale
- Proposition d'engagement social
- Proposer les activités Assompcion : activités d'été, Volontariat.

## **Volontariat Assomption et Bénévolat Assomption**

---

### ***Constats***

98. Le Chapitre provincial se réjouit de la mise en place du groupe de travail qui favorise « *la possibilité d'engagement de laïcs associés, jeunes et adultes* » et promeut en ce sens « *la création d'un volontariat assomptionniste pour adultes* » (*Actes du Chapitre de la Province de France 2005*). Une dizaine de communautés bénéficient déjà de l'apport de la présence de volontaires.

### ***Convictions***

99. Autant pour les volontaires que pour l'Assomption, les enjeux sont nombreux. Le temps de volontariat est très souvent pour un Jeune Volontaire Assomption un temps de discernement qui lui permet de creuser un choix de vie. Il est souvent une étape dans le discernement vers la vie religieuse à l'Assomption ou ailleurs. Il est un vrai temps de formation humaine qui appelle le jeune à vivre pleinement sa vie dans la société et dans l'Église.
100. Pour un volontaire Assomption plus âgé, le temps de volontariat peut également être l'occasion d'une pause et de faire un point sur sa vie. Les programmes « Jeunes Volontaires Assomption » et « Volontaires Laïcs Assomption » font connaître la congrégation, y compris dans l'entourage des volontaires.

Le temps de volontariat est souvent pour le volontaire un temps de découverte d'un autre pays et d'une autre culture que les siens ainsi qu'une expérience spirituelle forte.

La présence d'un volontaire Assomption dynamise souvent la communauté qui l'accueille ; et le volontaire pose un regard neuf sur la vie, la mission et la réalité de la communauté accueillante.

- 101.** Les volontaires exercent un vrai travail et contribuent à l'apostolat de la communauté. Ils offrent un véritable soutien pour les nouvelles fondations.

Les programmes Volontaires Assomption contribuent à rendre le corps social de la Province attentif à la réalité des communautés assomptionnistes situées hors de France.

Les programmes Volontaires Assomption sont l'une des modalités où peut s'incarner le lien entre laïcs et religieux.

### ***Propositions***

- 102.** Le Chapitre recommande au groupe de travail :

- a. d'internationaliser ses membres, avec le soutien d'un assistant provincial ;
- b. de poursuivre la concertation avec d'autres organismes de volontariat, notamment la Délégation Catholique à la Coopération (DCC), et dans le cadre du Service civique ;
- c. d'élargir les perspectives du programme aux autres Provinces de l'Europe et sur les autres continents ;
- d. de présenter à tout volontaire ou bénévole un projet de vie à dimension humaine, culturelle et spirituelle ;
- e. d'organiser une formation à l'esprit de l'Assomption et à la connaissance de la réalité du lieu d'insertion ;
- f. de rencontrer les volontaires pour une véritable proposition et un véritable discernement en lien avec les communautés accueillantes ;

- g.** d'assurer un véritable accompagnement par une personne du groupe et par un frère de la communauté accueillante ;
- h.** d'accueillir les volontaires à leur retour pour une relecture et une rencontre de partage d'expériences entre anciens volontaires et en lien avec les laïcs de l'Assomption.

**103.** Le Chapitre recommande aux communautés :

- a.** de porter le souci de l'éveil de candidats pour le volontariat et le bénévolat au cœur de la communauté ou pour d'autres communautés ;
- b.** d'accueillir des volontaires, si elles le souhaitent, ce qui suppose qu'elles définissent une « fiche de poste », c'est-à-dire une description du travail qui serait confié au volontaire ;
- c.** d'offrir aux adultes et aux jeunes adultes volontaires la possibilité d'expérimenter le bonheur de servir et de se donner.

## L'Alliance laïcs-religieux

---

*Ce texte a été rédigé à partir d'une synthèse réalisée par des laïcs réunis avant la première session du Chapitre provincial.*

### **Constats**

- 104.** Depuis 2005, l'Alliance laïcs-religieux a fait des avancées significatives. Des religieux et des laïcs ont le souci de la vie spirituelle et de la mission portée ensemble. Le programme de formation, la participation à la session internationale des tandems laïcs-religieux (Nîmes, août 2009), le forum laïcs-religieux (Valpré, octobre 2010), l'approbation du *Chemin de vie* et l'engagement de vingt et un laïcs (20 novembre 2010) ont affermi cette Alliance.
- 105.** Le Chapitre général a reconnu ces différentes façons de vivre l'Alliance : la convivialité, la prière, le service, la mission (CG, § 142). Il a défini le laïc assomptionniste « *comme une personne qui s'engage à vivre sa vocation baptismale et la mission qui en découle, en Assomption, dans l'Église et la société* » (CG, § 143). Il a invité à la mise en place d'une structure juridique et canonique pour les laïcs pour leur permettre de se constituer en association de fidèles (CG, § 149).

### **Convictions**

- 106.** L'Alliance laïcs-religieux est une intuition de notre fondateur. Née de l'appel de l'Esprit, elle est un signe dans l'Église. Elle suppose une conversion des laïcs et des religieux pour faire advenir ensemble le Royaume de Dieu (CG 2005, § 63).

107. Pour renforcer l'Alliance, des rencontres fraternelles, des temps de prière et de célébrations, des moments de formation et de ressourcement spirituel, ainsi que des terrains de mission commune sont nécessaires. Ainsi, les liens réguliers de l'Alliance dans l'Assomption se trouvent approfondis. Ils peuvent aussi s'élargir aux laïcs des congrégations féminines de l'Assomption.
108. Le *Chemin de vie*, dans sa version 2011, en attendant un texte de base pour l'ensemble de la congrégation, est le guide des laïcs pour construire l'Alliance.
109. Il revient aux religieux assumptionnistes de soutenir les laïcs de l'Alliance dans le respect de leur vocation spécifique, particulièrement ceux qui se sont engagés et ceux qui ont une mission confiée par l'Assomption.
110. Un cadre institutionnel est nécessaire. L'Alliance a atteint une maturité suffisante pour mettre en place une association regroupant les laïcs liés à la Congrégation, comme lieu d'appartenance, de représentation et de financement des activités de l'Alliance.

### ***Recommandations***

111. Au niveau provincial, le chapitre recommande :
  - a. qu'un religieux détaché et un laïc coresponsable soient délégués pour l'animation générale de l'Alliance laïcs-religieux ;
  - b. que la Commission laïcs-religieux, dans une composition internationale respectant la diversité de la Province, soit chargée de l'animation de l'Alliance ;
  - c. qu'elle trouve les modalités de travail avec les autres commissions ;

- d. qu'elle porte le souci de constitution de la Province d'Europe, ainsi que l'harmonisation du *Chemin de vie* avec les exigences du Chapitre général (CG, § 144) ;
- e. que la création d'une association de fidèles, au niveau canonique comme civil, avec un règlement intérieur à établir, soit soumise dès que possible à l'agrément du Supérieur général (*cf. RV*, §§ 57bis et 126 j) ;
- f. que soit mis en place un plan de formation à destination des différents publics (jeunes, familles), en regroupant les différents moyens de formation (groupes spécifiques, UEA, retraites), en organisant des cycles adaptés pour mieux découvrir l'esprit de l'Assomption et en continuant d'affecter des religieux à cette mission ;
- g. que soit mis en place un plan de communication chargé de l'inventaire des ressources (lettres d'information (ou *newsletters*), site, rubrique dans les revues de l'Assomption) et des besoins ;
- h. que, dans la mesure du possible, les laïcs soient associés à la réflexion et la mise en place des nouveaux chantiers apostoliques dans les instances appropriées, notamment au Conseil de Province ;
- i. que l'appel soit lancé aux amis de l'Assomption, aux Volontaires Assomption et aux laïcs missionnés, à faire un pas de plus en devenant laïc assomptionniste, en leur proposant le *Chemin de vie* comme guide ;
- j. que l'appel aux laïcs assomptionnistes, à s'engager selon le *Chemin de vie* et le renouvellement de cet engagement, soit effectué avec soin par l'Assomption.
- k. que l'Assomption s'engage à soutenir les laïcs assomptionnistes dans la mission qui leur serait confiée (CG, § 50).

**112.** Au niveau local, le chapitre recommande :

- a.** que les communautés organisent, sous la responsabilité des tandems locaux, des temps de prière, de convivialité, de formation et des missions communes, pour développer les liens entre laïcs et religieux.
- b.** que les communautés célèbrent dans la mesure du possible la fête du 21 novembre avec les laïcs, permettant à certains de réaffirmer leurs engagements.
- c.** que les communautés gardent au cœur de leurs préoccupations, le lien et la communication avec les laïcs, notamment avec les nouveaux et les isolés.

Ainsi, frères et sœurs en humanité, disciples avec d'autres et apôtres en Église et pour le monde, nous pourrons relever, en Assomption, les défis identifiés ensemble au sein de l'Alliance.

## Les Pèlerinages, un lieu pour l'Évangile

---

### *Constats*

113. Le Chapitre provincial de 2005 a donné une impulsion forte aux pèlerinages, confirmant le Pèlerinage National et l'Hospitalité Notre-Dame de Salut dans leur rôle historique et actuel, invitant à une confirmation des liens avec les Sanctuaires de Lourdes et l'ANDDP. Il a invité aussi à un renouveau des pèlerinages et à une synergie avec les pèlerinages organisés par Bayard.
114. Cette impulsion a porté durant ces six années ses fruits, et l'Association Notre-Dame de Salut s'est considérablement renouvelée, élaborant de nouveaux statuts, travaillant à la synergie et à la solidarité entre les comités régionaux, et clarifiant et unifiant sa gestion.
115. Dans le cadre du Pèlerinage National, le « Pélé-Mosaïque », attentif aux plus pauvres et aux personnes en grande précarité sociale, a vu le jour, de même qu'une proposition forte en direction des familles dans la pastorale des familles. Les liens entre l'association Notre-Dame de Salut et Bayard ont été consolidés (*Prions en Église, Pèlerin, La Croix*). Des pèlerinages sur les pas du P. d'Alzon ont fortement marqué l'année 2010.
116. Nous constatons des mutations : baisse de la participation des pèlerins valides ou malades au Pèlerinage National, essoufflement des pèlerinages traditionnels. Par ailleurs, l'attrait pour des formules nouvelles : vacances spirituelles, marches vers les sanctuaires, lien avec la nature.

La demande populaire est grande pour les pèlerinages, et la réalité de la piété populaire demeure importante.

- 117. Les propositions de pèlerinages spécifiquement dédiées aux jeunes sont demeurées par contre très limitées.
- 118. Le pèlerinage en Terre sainte avec des personnes handicapées, organisé par l'association Notre-Dame de Salut, devient une proposition régulière et importante.

### *Convictions*

- 119. L'homme moderne est nomade, et les chemins des pèlerins sont des lieux privilégiés d'annonce de l'Évangile. Ils ouvrent à l'intériorité, favorisent la relecture et la rencontre, l'unification intérieure et l'accueil de l'Évangile.
- 120. Les pèlerinages ont pour vocation d'aller au cœur de la foi. Ils sont lieux d'annonce et d'accueil de l'Évangile et lieux de célébration des sacrements (en particulier du sacrement de réconciliation).
- 121. Les pèlerinages sont une œuvre significative de la Province et doivent continuer à être encouragés et résolument développés. Ils doivent être remis au cœur de l'Assomption. Cette œuvre concerne toute la Province, dont l'engagement à tous niveaux est essentiel.
- 122. Les pèlerinages sont un travail, un ministère, un métier. Ils nécessitent à ce titre une formation, qui pour une part importante passe par la participation active à leur animation, dans une pratique de la relecture, et par des moments spécifiques aussi. Cette formation doit être ouverte aux laïcs. Elle fait partie de la formation de base des jeunes Assomptionnistes.

- 123.** De nouvelles propositions sont à penser, sur de grands lieux privilégiés de l'Église de France (Mont-Saint-Michel).
- 124.** Le lien entre les propositions de l'Assomption et de Bayard en matière de pèlerinages est essentiel et à poursuivre. De même, la formation d'un vivier d'accompagnateurs assomptionnistes (frères, sœurs et laïcs, prêtres et religieux amis) pour une gestion concertée des ressources d'animation et d'accompagnement est à encourager. Le travail en équipe est essentiel (c'est un critère majeur) dans l'animation des pèlerinages.
- 125.** La Province ne peut se passer d'un lieu de réflexion sur les pèlerinages. Suite à l'impulsion donnée par le Chapitre général, la proposition de pèlerinages est à penser aujourd'hui à l'échelle de l'Europe, en saisissant la chance de la rencontre des communautés de l'Assomption là où elles se trouvent, sur les lieux visités.
- 126.** Le sanctuaire de Saint-Pierre-en-Gallicante à Jérusalem est un lieu d'accueil de nombreux pèlerins, venant de partout. C'est à ce titre un lieu de formation, de stage, de rencontres dont la Province devra tirer partie dans les années à venir, en particulier pour former des jeunes et des laïcs à l'animation des pèlerinages, dans une dimension internationale qui peut aussi favoriser la Province d'Europe et contribuer au rayonnement assomptionniste de ce lieu. C'est également un lieu de ressourcement, de retraite, de formation biblique.

### ***Recommandations***

- 127.** Le Chapitre souhaite la création d'une instance de coordination et de réflexion qui aura pour mission une

réflexion sur les nouveaux chemins de pèlerinage et, en concertation avec le Conseil Provincial, la coordination des ressources humaines au service de l'animation des pèlerinages.

- 128.** L'Association Notre-Dame de Salut aura dans ce dispositif une place centrale, en raison même de sa mission. Dans le respect de l'autonomie de Bayard, cette instance pourra cependant œuvrer à une réflexion commune avec ceux qui à Bayard ont charge de penser et organiser des pèlerinages, et à la constitution d'une équipe d'animateurs nécessaire à la qualité de leur animation.
- 129.** Le Pèlerinage National sera considéré – du moins pour la France – comme une activité prioritaire.
- 130.** La Province devra se donner les moyens pour un renouveau des propositions de pèlerinages spécifiquement tournés vers les jeunes.
- 131.** Le gîte de Saint-Pierre-en-Gallicante permet d'imaginer des propositions de pèlerinages et de formation propres à tirer partie de ce lieu. On y travaillera.
- 132.** L'Assomption gardera ainsi son identité de pionnière dans l'organisation, la proposition et l'animation de pèlerinages.

## Justice et paix

### Pour l'humain et sa terre

---

#### *Constats*

133. Nous prenons acte de l'émergence d'une conscience collective écologique en Assomption.
134. Il existe aujourd'hui un concours de circonstances que nous reconnaissons comme des signes de l'Esprit dans la question des migrations en Europe (Roms et autres), qui touchent la Province, en France, en Roumanie et en Bulgarie notamment.
135. Le Chapitre général nous invite à « *retrouver les sources vives de notre tradition sociale, augustiniennne et assomptionniste* ». Il demande aussi à chaque communauté de s'informer sur les initiatives prises en faveur des défavorisés par les autres communautés de notre Province (CG, § 56).

#### *Convictions*

136. Les questions liées à l'écologie, nous invitent à oser des modes de vie plus cohérents et plus solidaires. Elles représentent un phénomène de société, présent de façon croissante dans la doctrine sociale de l'Église. C'est là aussi un défi pour l'Assomption.
137. Le problème des migrations en Europe est une question de société, mais traverse aussi l'intime de chacun d'entre nous et de nos communautés.

**138.** Nous sommes convaincus que nous investir résolument dans la démarche « Diaconia 2013 » de l'hexagone peut nous aider à mieux révéler le visage d'une Assomption solidaire et répond à l'invitation du Chapitre général.

### ***Recommandations***

**139.** Le Chapitre demande :

- a.** que la mission de la Commission évolue. Son titre « Justice et paix » deviendra : « Justice et Paix », avec en sous-titre « Pour l'Humain et sa terre ».
- b.** que la Commission organise, sur les questions de l'écologie et des modes de vie, une session de formation pour les religieux et les laïcs en lien avec l'Assomption, tirant partie des échanges et travaux menés dans le cadre de Saint-Lambert-des-Bois.
- c.** que soit créé un groupe de réflexion pour échanger nos perceptions des problèmes et évaluer la possibilité d'une recherche-action à l'intérieur de la Province, concernant les populations de migrants en Europe (Roms et autres).
- d.** que la Commission soutienne et élabore un projet afin que la Province investisse la démarche « Diaconia 2013 » de l'hexagone.
- e.** que le Conseil Provincial veille à rendre suffisamment disponible un religieux pour mener à bien, en binôme avec un laïc, les missions de la commission.
- f.** que la Commission du temporel invite au moins une fois par an une représentation de la Commission Justice et Paix pour le partage de propositions et de préoccupations.

## **Le dialogue œcuménique et interreligieux**

---

### *Constat*

140. L'unité des chrétiens est un trait fondamental de l'Assomption, ancré dans la volonté forte du P. Emmanuel d'Alzon d'œuvrer au rapprochement entre toutes les Églises du Christ et présent, sous des formes variées, dans toute l'histoire de notre Province.
141. Le dialogue, entre confessions chrétiennes comme entre religions, revêt aujourd'hui une importance accrue, notamment du fait des demandes spirituelles de plus en plus éclatées qui se manifestent dans nos sociétés marquées par le brassage religieux, la sécularisation et la mondialisation.
142. L'ensemble de l'activité de la Province de France en matière œcuménique et interreligieuse a longtemps décliné, du fait de la disparition de ses acteurs français historiques : hormis à Bucarest, pratiquement plus aucun religieux de la Province n'a actuellement un apostolat principal d'ordre œcuménique ou interreligieux. Mais l'Angleterre conserve le souci d'un travail de ses paroisses avec d'autres Églises. Et notre Province demeure un pilier solide des Rencontres internationales de l'Assomption pour le dialogue (RIAD).
143. Les fondations récentes de la Province ont également su intégrer ces préoccupations : engagement de confessions chrétiennes à l'Auberge de jeunesse Adveniat (Paris), initiatives interreligieuses et parcours œcuménique à Sokodé (Togo), formation sur ces questions à Saïgon,

ouverture interconfessionnelle et interreligieuse du projet de Nîmes.

### ***Convictions***

144. Malgré un certain pessimisme, une soif d'unité existe toujours parmi les disciples du Christ. Mais les instances traditionnelles de dialogue œcuménique ne semblent plus toujours adaptées pour l'étancher. Il s'agit de dépasser les usures et les clichés afin de proposer des voies nouvelles pour une meilleure connaissance entre les diverses traditions religieuses et, s'agissant des différentes confessions chrétiennes, pour une réconciliation entre elles.
145. Il est urgent de favoriser, par divers moyens appropriés, un réveil de la conscience assomptionniste de notre Province dans ces domaines.
146. Les engagements et vocations d'Assomptionnistes en faveur du dialogue œcuménique et interreligieux ne sauraient aller dans la seule direction de l'orthodoxie, du fait de la Mission d'Orient, mais doivent prendre en compte également les autres réalités confessionnelles : le protestantisme (y compris son aile « évangélique », en plein développement), ainsi que l'islam et les religions et sagesse de l'Asie, et ce tant sur leurs terres d'origine, là où nous les côtoyons, que sous toutes les latitudes où la mondialisation religieuse en cours les amène à s'implanter.

### ***Propositions***

147. La formation de tout jeune religieux comportera systématiquement un parcours sur les Pères de l'Église et sur l'œcuménisme, tant durant le noviciat que dans le cursus théologique, ainsi que des stages apostoliques,

y compris au sein de la Mission d'Orient. Pour quelques-uns, cet accent ira jusqu'à la spécialisation au niveau d'un 3<sup>e</sup> cycle universitaire.

148. On valorisera également l'engagement des religieux, particulièrement durant la formation initiale (*cf.* CG, § 26), dans la rencontre vécue avec des croyants d'autres religions, pour un dialogue dans le quotidien et une collaboration au service de l'homme.
149. Chaque communauté veillera à être dotée d'une bibliothèque œcuménique assomptionniste de base, riche de quelques ouvrages de référence, assomptionnistes ou non (la Commission « Dialogue » suggérera une liste de titres), ainsi qu'à utiliser habituellement des chants et des textes œcuméniques pour la prière personnelle et communautaire. La Semaine de prière pour l'unité des chrétiens sera vécue comme un temps privilégié – mais non le seul dans l'année ! – pour traduire cette préoccupation dans la prière communautaire et participer à des célébrations d'autres Églises.
150. Le Centre Saint-Pierre-Saint-André de Bucarest, qui vient de rouvrir cette année, est investi d'une mission particulière pour sensibiliser et former l'ensemble de la Province aux enjeux et aux modalités actuelles de l'œcuménisme, notamment – mais pas exclusivement – par rapport à l'orthodoxie.
151. Des événements forts seront organisés dans les six ans à venir, afin de mobiliser et former un large nombre de religieux et de laïcs : l'UEA prévoit ainsi des rendez-vous fin 2011 et à l'été 2013 sur le thème du dialogue, notamment œcuménique et interreligieux. Et le rendez-vous des « Journées » consacrées à Bruno Chenu sera

particulièrement valorisé en 2013, pour le dixième anniversaire de sa mort.

- 152.** Les laïcs en lien avec l'Assomption seront davantage associés à l'ensemble de la réflexion et de l'action des religieux dans les domaines œcuméniques et interreligieux, et leurs compétences sur ces questions seront mieux sollicitées.

## La Mission d'Orient

---

### *Constats*

153. Le contexte dans lequel se situe la Mission d'Orient ne cesse pas de connaître d'importantes évolutions : situation géopolitique du Proche-Orient, intégration européenne progressive de l'Est européen, incidences des tensions politico-religieuses sur la vie des Églises locales, *etc.*
154. La situation des huit communautés que compte actuellement la Mission d'Orient se présente comme préoccupante, vu les grandes fragilités qui les marquent : petits effectifs, isolement et éloignement, renouvellements ou renforts difficiles, contextes politico-religieux tendus.
155. Des efforts de solidarité ont cependant porté récemment leurs fruits : communautés étoffées (grâce à l'Afrique notamment), réouverture de notre maison de Bucarest comme « Centre d'études byzantines et de rencontres œcuméniques », au service des Églises locales mais aussi de l'Assomption mondiale.
156. Dans ses orientations fondamentales, le Chapitre général de 2011 a redit l'intérêt de la congrégation de « travailler au développement de la Mission d'Orient ». Le message du 32<sup>e</sup> Chapitre aux frères et aux sœurs qui sont à l'œuvre dans ces régions veut « *encourager la vocation particulière de l'Assomption dans les Églises d'Orient, pour servir de pont, là où subsistent des divisions, et de passeurs, là où sont érigés des murs et des barrières* ».

## ***Convictions***

- 157.** Tout en ayant été déclarée « priorité de congrégation » par le Chapitre général de 2005, la Mission d'Orient n'a guère bénéficié du droit que ce Chapitre avait octroyé au Supérieur général d'y affecter des religieux. Mais cette priorité de congrégation a eu d'autres effets bénéfiques, auxquels notre Province a largement contribué : publications, stage international de formation (Plovdiv 2007), sessions et retraites en d'autres Provinces sur l'Orient chrétien, *etc.*
- 158.** Les recommandations du dernier Chapitre provincial n'ont finalement pas débouché sur la constitution d'une région d'Orient. Or, il manque une structure d'animation apte à ressouder les liens entre communautés, qui ont l'impression d'être des annexes dispersées de la Province plutôt qu'une entité spécifique avec ses valeurs propres, tout comme leurs liens avec le reste de la Province et de la Congrégation. Cette préoccupation prend un relief plus grand encore avec la nouvelle organisation communautaire de la Congrégation.
- 159.** Un accent particulièrement fort doit être mis sur l'orientation actuelle de la Congrégation pour que nous soyons hommes de communion, à travers le dialogue avec les orthodoxes comme dans l'ensemble des activités de la mission d'Orient, en prenant en compte ce qui se fait déjà en matière de médias (site Internet réalisé à Plovdiv), de pèlerinages à dimension œcuménique ( Lourdes, Blaj, Terre sainte, Russie), ouverture de nos lieux de culte à des chrétiens d'autres confessions, *etc.*
- 160.** Une réflexion est devenue nécessaire quant aux critères de nos choix apostoliques dans une Mission d'Orient au

présent diversifié et à l'avenir incertain. Ces choix n'ont de sens que dans un ancrage spécifique dans l'Orient chrétien : contexte d'une confession ultra-dominante (orthodoxie, islam, judaïsme), sociétés post-communistes, sécularisation rapide en cours.

- 161.** L'heure est venue de susciter un laïcat assomptionniste propre à la Mission d'Orient, concernant d'une part des Volontaires Assomption déjà présents (notamment à Jérusalem et Margineni) ou à venir (Bucarest), et d'autre part des laïcs des pays concernés qui ont une relation privilégiée avec nos communautés.
- 162.** L'engagement de l'Assomption dans le rite oriental, justifié par l'histoire, fait aujourd'hui l'objet de certaines incompréhensions dans l'Église et dans la congrégation : il est reconnu légitime pour assurer le service pastoral des communautés catholiques de rite oriental, mais il fait problème dans une perspective œcuménique. Il convient donc de le repenser à frais nouveaux, à partir d'une double question : en quoi le rite byzantin – au sens large des trésors que recèle cette Tradition – marque-t-il l'ensemble du corps assomptionniste ? Et en quoi la présence assomptionniste, comme charisme d'une vie religieuse apostolique, marque-t-elle les Eglises catholiques orientales au sein desquelles nous œuvrons ?

### *Propositions*

- 163.** Soucieux de maintenir une présence significative en Orient, le Chapitre préconise une réflexion prioritaire en trois directions :
- le renforcement de l'effectif permanent à Athènes (un seul religieux actuellement) ;

- l’avenir de notre implantation à Istanbul (unique communauté de la Congrégation en pays majoritairement musulman) ;
- l’actualisation du projet apostolique pour notre mission à Jérusalem (dont le site de Saint-Pierre en Gallicante connaît un regain d’activités), en lien avec la communauté des Oblates.

- 164.** Il recommande au Conseil provincial de porter ces préoccupations au sein du Conseil général plénier (CGP) pour obtenir, si besoin, un concours d’autres Provinces.
- 165.** Une formation solide et poussée est requise pour les religieux originaires des pays de la Mission d’Orient ou destinés à y œuvrer. Il ne s’agit pas seulement d’études à poursuivre (dont l’indispensable apprentissage d’une langue), mais d’ouverture d’esprit, de capacité d’adaptation et de durée. Cela peut appeler un sacrifice en ressources humaines, nécessaire toutefois pour que la Mission d’Orient reste une priorité.
- 166.** Le Chapitre encourage les jumelages entre communautés assomptionnistes d’Orient et d’Occident, suscités par la Commission « Dialogue », afin que les contacts entrepris soient suivis d’effets concrets : visites et accueil mutuels, encouragements, communion dans la prière, sensibilisation des communautés d’Occident au « poumon oriental » de notre foi.
- 167.** Les pèlerinages animés par des assomptionnistes ou par des titres de Bayard comporteront, dans toute la mesure du possible, un contact avec les frères et sœurs de la Mission d’Orient dans les pays qu’ils visiteront : Russie, Turquie, Terre sainte.

- 168.** À l'occasion du Jubilé de la Mission d'Orient, qui sera célébré en 2012, chaque pays concerné mais aussi l'ensemble de la Province, voire la congrégation, organisera des événements à sa mesure : pèlerinage assomptionniste, sessions ou rencontres, publications (notamment des monographies sur l'histoire de l'Assomption en ces régions).
- 169.** La collaboration avec les Oblates de l'Assomption, dans presque toutes nos insertions (seules exceptions : Athènes et Blaj) est à renforcer dans le sens d'un véritable partenariat, non seulement au plan pratique, mais spirituel et fraternel, ainsi que pour la réflexion sur le sens de notre présence conjointe en Orient.

## **Fondations en Afrique de l'Ouest et au Viêt-nam**

---

170. Les convictions exprimées lors des derniers chapitres général et provincial sortent renforcées au terme des premières années de vie des fondations au Viêt-nam et Togo.
171. L'Asie et l'Afrique sont des aires géographiques dont le dynamisme économique, sociétal et ecclésial, ainsi que le poids démographique, en font des lieux incontournables de présence pour l'Église.
172. Le charisme de l'Assomption a quelque chose à apporter aux sociétés et aux Églises de ces pays, dont le développement rapide est source de nouveaux déséquilibres. Ces défis relèvent de l'annonce de la foi, de la communion et du souci des pauvres.
173. Le développement de l'Assomption en Afrique de l'Ouest permet de manière heureuse une diversification de la présence géographique et ethnique de l'Assomption en Afrique.
174. Les fondations ouvrent l'ensemble de l'Assomption à des manières de penser et de croire différentes, ce qui est un enrichissement. Elles nous sensibilisent en outre à la présence en Occident des populations immigrées en provenance de ces pays.
175. Néanmoins, ces mêmes premières années ont fait apparaître des difficultés que nous ne devons pas occulter.

- Certains des religieux appelés à participer à ces fondations n’ont pas reçu une formation ni une préparation suffisantes.
- La diversité des nationalités et des cultures des fondateurs a été souvent source de difficultés dans la vie communautaire. À l’inverse, le Viêt-nam regrette qu’il n’ait pas été possible de nommer dans ce pays de frères non vietnamiens et/ou plus âgés.
- L’éloignement géographique des communautés de fondation rend difficile l’accompagnement individuel des religieux et des communautés, la mise en place de la formation et la participation aux réunions d’animation de la Province.
- La mise en place décentralisée des étapes de la formation souffre du manque de formateurs expérimentés et fait courir le risque d’un manque d’enracinement local du charisme de l’Assomption.

**176.** Au sein de la congrégation, des divergences de vue sont apparues quant aux perspectives de collaboration, voire d’unification au sein d’une même structure, des communautés assomptionnistes présentes en Corée, aux Philippines et au Viêt-nam.

**177.** Les sollicitations nombreuses faites par les Églises locales aux membres de nos communautés de fondation font courir le risque d’une dispersion apostolique qui nuise à la mise en œuvre des priorités de la congrégation et à celle de la vie communautaire.

## *Quelques recommandations*

- 178.** Nous appelons les responsables de la Province à mettre en place une optimisation systématique des maigres ressources de la Province en matière de formation : possibilité de création d'un lieu de formation international au sein même de la Province, mise en place d'un échange de formateurs pour plusieurs mois, mise en place de modules de formation tournants plus courts.
- 179.** Il faut veiller à la consolidation des communautés existant aujourd'hui. Pour cela, en particulier, nous pourrions :
- mettre en place une évaluation annuelle formelle du développement de la fondation avec l'autorité provinciale ; cette évaluation permettra notamment de vérifier que les investissements pastoraux répondent aux priorités fixées par la Province, et que les communautés observent un style de vie simple et responsable ;
  - mettre en place des sessions et/ou retraites permettant le ressourcement des frères assomptionnistes fondateurs dans leur vie religieuse et le charisme de l'Assomption ;
  - veiller à préparer les religieux qui viendront renforcer la première vague des fondateurs ;
  - là où c'est possible, mettre en place à tous niveaux des vidéo conférences (par *skype*) qui contribuent à réduire les distances ;
  - inclure, dans tout parcours de formation, un séjour un peu prolongé dans une culture ou un pays différent ;
  - veiller à la diversité géographique du recrutement ;
  - spécialiser (dans le cadre d'un 3<sup>e</sup> cycle de formation) un frère vietnamien dans le dialogue interreligieux.

## Province d'Europe

---

### *Constats*

- 180.** Le Chapitre général a fixé au 30 septembre 2014 au plus tard la constitution effective d'une Province d'Europe « *composée des trois provinces actuelles d'Europe du Nord, d'Espagne et de France dans leur totalité, soit donc des personnes, des communautés et des biens* » (CG, §§ 91-92). Dans le cadre de la réorganisation continentale de l'Assomption, la Province d'Europe sera la première à se constituer.
- 181.** Depuis plus de dix ans, nos provinces de France, d'Europe du Nord et d'Espagne entretiennent des relations qui ont été dans le sens d'un rapprochement. Cependant, le processus n'a pu aboutir à la constitution de cette Province d'Europe.
- 182.** La constitution d'une telle entité nouvelle pose plusieurs défis : la crainte de perdre des identités forgées au long d'une longue histoire, la disparité numérique, les langues, la pyramide des âges, la crainte d'être absorbé dans un ensemble plus grand et de perdre des liens de proximité avec les responsables, celui éventuellement de la mise en commun de nos finances et de nos biens. Défi aussi de faire vivre ensemble des styles et pratiques différents de vie religieuse.
- 183.** La Province de France est déjà un véritable puzzle : douze pays, trois continents et autant de cultures : la Province de France dépasse la Province en France.

## *Convictions*

- 184.** À l'heure où les hommes politiques hésitent sur l'Europe et où celle-ci peut douter d'elle-même, cet acte de fondation est un acte évangélique de nature prophétique. La Province d'Europe est une province pour l'Europe. Nous nous y engageons en reconnaissant un appel de l'Esprit, au nom du Christ et pour la mission. La Province d'Europe peut nous rendre plus disponibles à l'Esprit et à ses appels.
- 185.** Le rassemblement de nos forces est un atout, au-delà de ce que nous pouvons penser : le tout est supérieur à la somme des parties. Il peut donner une nouvelle dynamique missionnaire à l'échelle du continent européen.
- 186.** Le rapprochement ne peut se faire que dans une meilleure connaissance et estime mutuelles, à développer par tous moyens.
- 187.** La Province d'Europe est appelée à être une entité inédite et non un élargissement de la Province de France, même si celle-ci est numériquement et symboliquement importante.
- 188.** La Province de France a déjà une expérience de l'internationalité qu'elle peut mettre au service de la nouvelle entité. Les laïcs des différentes provinces ont déjà une expérience de collaboration propre à aider à la constitution de nos liens.
- 189.** La Province d'Europe constituera une entité neuve associant dans une même géographie humaine l'Europe de l'Est et de l'Ouest. La présence de la Mission d'Orient lui permettra de respirer de ses deux poumons, l'Orient et l'Occident.

- 190.** La présence du Sud (Afrique de l'Ouest, Corée, Viêt-nam) l'ouvre à d'autres dimensions de solidarité. La constitution de la Province d'Europe offrira une mobilité plus grande des frères au sein de cette entité. Si elle peut représenter une crainte, elle est aussi à accueillir comme une chance et à encourager.
- 191.** La constitution de la Province d'Europe concerne aussi les laïcs assumptionnistes.

### ***Recommandations***

- 192.** Le Chapitre demande que la Province prenne les moyens propres à encourager la connaissance et l'estime mutuelles par :
- des visites et des rencontres entre communautés ;
  - une anticipation à des événements dans chacun des pays : anniversaires, sessions, pèlerinages ;
  - des Forums ou autres événements à créer ;
  - une découverte des œuvres mobilisatrices de nos Provinces respectives ;
  - une invitation ordinaire aux différentes commissions d'animation.
- 193.** Le Chapitre encourage les communautés à discerner et conduire, autant que possible, les initiatives en ces domaines avec les laïcs proches.
- 194.** Le Chapitre encourage le partage, de différentes façons, sur les grandes orientations fondamentales, c'est-à-dire sur ce qui nous fait vivre comme hommes de communion, annonçant la foi, solidaires des pauvres.

- 195.** La mise en œuvre d'une Province d'Europe impose la subsidiarité. On ne pourra tout attendre du Provincial. Chacun sera appelé à assumer pleinement son rôle à son propre niveau.
- 196.** Le Chapitre recommande de faire connaître les réalisations importantes des différentes Provinces dans chacun de ces domaines, pour qu'elles deviennent notre bien commun. En ce sens, on donnera chaque fois que possible des nouvelles de la Belgique, des Pays-Bas et de l'Espagne dans le bulletin *ATLP*. On partagera à l'ensemble de la Province les avancées dans le rapprochement entre nos provinces.
- 197.** Le Chapitre encourage aussi ceux qui le peuvent à faire l'effort linguistique supplémentaire favorable au rapprochement.
- 198.** La Province de France veillera à accompagner les territoires d'Afrique de l'Ouest et d'Asie qui actuellement relèvent d'elle pour leur permettre de s'intégrer respectivement dans le processus d'unification des entités d'Afrique (CG, § 85) et d'Asie (CG, § 96).



# **Notre organisation communautaire**

---

## **Nos ressources financières et leur gestion**

---

### *Constats*

- 199.** Dans les affaires économiques, la collaboration confiante entre laïcs et religieux nous permet d'avoir une connaissance claire de la gestion de la province (*cf.* CG, § 171). Les religieux doivent pouvoir comprendre les dossiers dans leur complexité.
- 200.** Nos bienfaiteurs restent une de nos sources importantes de revenu. Néanmoins, les sommes collectées par la Procure missionnaire de l'Assomption sont en constante diminution. Beaucoup de nos bienfaiteurs sont très âgés et il est difficile de trouver des donateurs plus jeunes. La Fondation *Adveniat* est mise en place pour recevoir des legs et dons déductibles d'impôts.
- 201.** Parfois, nous entrons dans un mode de vie marqué par le consumérisme qui nous fait dépenser au-delà de nos moyens.
- 202.** De plus en plus de communautés de la Province ne sont plus autonomes financièrement et doivent faire appel à la solidarité provinciale pour boucler leur budget.
- 203.** Après la grave crise économique et financière de 2008, la congrégation dans son ensemble a pris conscience que ses besoins de financement dépassent ses ressources. Ces difficultés ont une répercussion sur les finances de la Province de France.

## ***Convictions***

- 204.** Nous avons un devoir de prière, personnelle et communautaire, à l'égard de nos bienfaiteurs.
- 205.** Nous devons développer une plus grande responsabilité quant à l'usage de nos ressources. La gestion de nos ressources doit être orientée vers le service de la mission. Pour préserver nos capacités d'action dans l'avenir, nous devons puiser le moins possible dans notre capital afin de ne pas nous priver des revenus apportés dans le futur par les fonds de placement.
- 206.** La centralisation d'un certain nombre de services (immobilier, personnel, comptabilité) facilite le travail des économistes, mais ne doit pas conduire à la déresponsabilisation des communautés.

## ***Recommandations***

- 207.** Le Chapitre demande que le gouvernement de la Province continue à se montrer attentif aux conditions de vie et aux besoins des religieux âgés en particulier dans les maisons de repos.
- 208.** Le Conseil de l'Econome veillera à rencontrer régulièrement la Commission Justice et Paix, en son entier ou par délégation.
- 209.** Le Chapitre demande que soit poursuivie la démarche d'une plus grande mutualisation dans le domaine des achats (centrale de référencement).

- 210.** Les Supérieurs veilleront à ce que chaque religieux ait rédigé un testament « *valide selon les lois civiles du pays* » (*RV*, § 169-170 ; *RC*, § 207). Au-delà de 70 ans, les religieux devront revoir leur testament. L'original sera déposé au secrétariat de la Province.
- 211.** Les indemnités diocésaines (au titre de la formation et de la vieillesse) sont acquises à la Province.
- 212.** Les Assomptionnistes en paroisse et œuvres assomptionnistes, et ceux travaillant en d'autres lieux, veilleront à être solidaires de nos œuvres (aides aux missions, quête du Vendredi saint pour les lieux saints (en particulier à Jérusalem), *etc.*).
- 213.** Les religieux ne collecteront pas de fonds auprès de donateurs pour une œuvre particulière sans en référer au provincial ou à l'Économe provincial. Tous les religieux contribueront à développer le réseau des donateurs pour les mettre en lien avec la Procure missionnaire de l'Assomption.
- 214.** Dans un souci d'optimiser nos ressources (*CG*, § 171), les religieux veilleront aux remboursements des frais médicaux, ainsi qu'à la rémunération de leurs activités pastorales.
- 215.** La Province prévoira de former des religieux aux matières économiques, financières et de gestion (*CG*, § 174).

### ***Ordonnances***

- 216.** La durée de l'exercice comptable de la Province et des communautés de la Province est l'année civile.

- 217.** La communauté, réunie en Chapitre local :
- établit son budget prévisionnel en novembre et le transmet au Provincial pour approbation ;
  - à la réception de son bilan annuel et compte tenu de ses disponibilités, décide la somme qu'elle versera à la caisse provinciale au nom de la solidarité.
- 218.** Le Chapitre fixe à 500 euros par an le montant de la redevance provinciale demandée à chaque religieux profès perpétuel et à 150 euros pour les profès temporaires et les religieux de plus de 75 ans au 1<sup>er</sup> janvier. Ces montants pourront être modifiés par décision prise en conseil de Province.
- 219.** Afin de ne pas laisser la trésorerie improductive, les communautés ne conservent pas dans la caisse de communauté (comptes communautaires et personnels) des sommes excédant trois mois de fonctionnement. L'excédent de trésorerie est déposé dans la caisse provinciale. Ces dépôts ne sont pas rémunérés pour les communautés.
- 220.** L'Économe provincial en son conseil examine les comptes et budgets des communautés avant leur présentation en Conseil provincial et vérifie l'application des ordonnances sur l'excédent de l'exercice (n° 2), sur le 1% (n° 4) et sur l'excédent de trésorerie (n° 5) (*cf. RC, § 210*).
- 221.** Chaque année, en Chapitre local, le Supérieur rappelle que le rendement des comptes est mensuel pour tous les religieux. La communauté fixe aussi les modalités du reversement des comptes personnels au compte de la communauté. L'économe local fournit des feuilles de rendement de comptes. Celles-ci sont remises au Supérieur

ou, par délégation, à l'économe. Le rendement de comptes se fait sur l'intégralité des recettes (salaire, retraite, traitement, y compris les dons) et des dépenses des religieux. Notre *Règle de Vie* récuse toute forme de pécule et d'œuvres personnelles (*RV*, §§ 164-165).

### ***1% Solidarité***

- 222.** La solidarité d'une communauté n'est pas que financière.
- 223.** La solidarité financière d'une communauté est un coût qu'elle s'engage à assumer par ses propres moyens.
- 224.** Chaque communauté qui ne fait pas appel à la solidarité provinciale consacre 1% de ses revenus propres de l'année précédente à une œuvre sociale ou à des actions de solidarité en rapport avec sa mission ou avec les engagements de ses membres.
- 225.** Le Conseil de Province consacre 1% des revenus propres de la Province, sur l'exercice de l'année précédente, à soutenir les actions de justice, de solidarité et de promotion de l'homme dans ou hors de la congrégation dans le monde.
- 226.** En vue de faire des propositions argumentées pour l'attribution du 1% de solidarité provinciale, la discussion sur ce sujet dans chaque communauté est un moment privilégié d'examen et de réflexion sur sa solidarité et ses engagements.

### ***Comptes courants – Voitures***

- 227.** Dans un esprit de vérité communautaire et de solidarité les religieux titulaires d'un compte personnel bancaire ou postal doivent donner procuration à deux religieux de leur

communauté. Au début de chaque année communautaire, l'économe local procède aux vérifications et aux ajustements nécessaires de ces procurations (*RC*, § 214).

- 228.** Étant donné que la carte grise d'une voiture constitue le titre de propriété, il est demandé que toutes les voitures soient au nom d'« Assomptionnistes Entraide » (*RC*, § 209). Lorsqu'un religieux change de communauté, il n'emporte pas avec lui la voiture dont il était l'utilisateur habituel. Toute exception à cette règle doit avoir l'accord explicite des supérieurs des deux communautés concernées. Il est alors procédé au changement de carte grise.
- 229.** Le Conseil ordinaire de l'Économe provincial (*RC*, § 222 et *Statuts*, § 24) fait fonction de Commission du temporel. Le Conseil provincial détermine la composition de cette commission qui comporte parmi ses membres des religieux et des laïcs. Sont membres de droit : l'Économe provincial et le Procureur. Le Conseil ordinaire de l'Économe provincial a pour mission de suivre la politique des investissements en matière mobilière et immobilière, dans les sociétés ou autres organismes comme l'*ARRIA* et de traiter toute question qui lui est soumise à la demande du Conseil provincial et du Conseil de Province.
- 230.** L'Économe provincial organise une fois par an une réunion des économes locaux où ceux-ci, entre autres choses, sont tenus informés de la vie de la Province en matière immobilière, mobilière et financière.
- 231.** Tous les jeunes religieux recevront une formation à l'organisation économique de la congrégation, de la Province et des communautés ainsi qu'à la pratique collective de la pauvreté. La durée minimale, le contenu et les modalités seront proposés par la Commission formation.

## **Demande de reconnaissance de la Congrégation Procès verbal de séance**

---

L'an deux mille dix, le 18 novembre, à 15 heures, les membres du Chapitre Provincial de la Province de France des Augustins de l'Assomption, réunis à Ecully, 69130, 1 Chemin de Chalin, sont appelés à se prononcer sur l'opportunité de solliciter la reconnaissance de la Congrégation.

La séance est présidée par le Père Benoît Grière, Supérieur Provincial. Il est assisté du père Jean-François Petit, secrétaire élu par le Chapitre, et qui fait fonction de secrétaire de séance.

Le Président expose à l'assemblée l'intérêt qu'il y aurait pour la Province de France des Augustins de l'Assomption à solliciter des pouvoirs publics sa reconnaissance légale qui lui conférerait la personnalité civile.

Le Président donne ensuite lecture du projet des statuts de la Province de France des Augustins de l'Assomption.

Après un large échange de vues, et personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes :

### ***Première résolution***

**232.** Les Membres du Chapitre Provincial décident de solliciter de Monsieur le Ministre de l'Intérieur la reconnaissance légale de la Province de France des Augustins de l'Assomption, aux termes définis par la loi en sorte que le décret qu'ils sollicitent confère la personnalité civile à la Province de France des Augustins de l'Assomption.

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité***

## ***Deuxième résolution***

- 233.** Les Membres du Chapitre Provincial approuvent le projet des statuts qui leur a été soumis, sous la condition suspensive de l'obtention de la reconnaissance légale en tant que congrégation.

### ***Cette résolution est adoptée à l'unanimité***

- 234.** Les Membres du Chapitre Provincial donnent au Père Benoît Grière, Supérieur Provincial, tous pouvoirs, à l'effet de, pour et au nom de la Province de France des Augustins de l'Assomption, signer tous actes, effectuer toutes démarches et tous dépôts auprès de toutes autorités compétentes, en général faire le nécessaire aux effets ci-dessus et particulièrement pour transférer à la congrégation ainsi reconnue l'ensemble des biens de la Province de France des Augustins de l'Assomption, avec faculté de se substituer toute personne de son choix

### ***Cette résolution est adoptée à l'unanimité***

- 235.** Et de tout ce que dessus, il a été dressé, le présent procès verbal qui a été signé du Président, du Secrétaire de séance et de tous les membres du Chapitre après lecture.

# **Statuts de la Province de France**

---

*« Notre vie religieuse apostolique se réalise à partir de la communauté locale » (RV, § 67)*

*« Toutes les communautés locales sont ensemble responsables de la bonne marche de la communauté provinciale » (RV, §76)*

1. La Province de France regroupe l'ensemble des religieux qui lui sont affiliés ou qui ont été transférés à la Province (RV, § 77 et 95f), les communautés auxquelles ils sont affectés ou rattachés (pourvu que ces communautés n'appartiennent pas à une autre Province), les œuvres apostoliques et les biens de ces communautés.
2. Elle est gouvernée et animée par le Provincial. Celui-ci est aidé dans sa charge par des assistants, par l'Économiste Provincial et par les divers Conseils et Commissions (Statuts, §19)

## **I. LA COMMUNAUTE LOCALE**

### **A. Le chapitre local**

3. Le chapitre local se déroule en deux sessions : bilan et évaluation de la vie communautaire et apostolique, bilan et budget économiques de la communauté.
4. Participent au chapitre local de la communauté tous les religieux nommés dans cette communauté : les résidents

temporaires (stagiaires, étudiants, etc.) si l'on peut prévoir raisonnablement que leur séjour dans cette communauté couvre à peu près l'année scolaire ou la durée d'exercice d'un chapitre local à un autre : ils ont alors voix active et passive dans la communauté où ils résident temporairement, et perdent la voix active et passive dans toute autre communauté ; les religieux rattachés à la communauté, pourvu qu'ils aient des liens réels et habituels avec la communauté : visites fréquentes, participation, dans la mesure du possible, aux réunions de communauté, mise en commun des biens. Cependant, ces religieux rattachés ne participent pas aux votes concernant l'organisation interne de la communauté, puisqu'ils n'y résident pas (le rythme de la vie de la communauté, l'élection des conseillers sont compris dans cette organisation interne). Les novices participent au chapitre local, sans droit de vote. En cas de doute ou de contestation quant à la convocation ou la participation (voix active et/ou passive) d'un religieux au chapitre local, le supérieur local en référera au Provincial. On s'en tiendra à sa décision.

5. Outre les deux sessions prévues du chapitre local, d'autres réunions de la communauté en chapitre local peuvent être demandées par le Provincial, par le conseil local de la communauté, ou à la demande de la majorité des religieux de la communauté.
6. Chaque communauté détermine le nombre de ses conseillers et procède à leur élection. L'économe est, de droit, membre de ce conseil. La communauté élit ensuite parmi eux (économe et conseillers), le premier conseiller. Celui-ci est sous-prieur et supplée en cas d'absence. Il sera choisi parmi les profès perpétuels, sauf exception dont le

Provincial est juge. Ces élections sont soumises à la confirmation du Provincial (*RV*, § 70 et 95a).

7. Les communautés peu nombreuses peuvent décider que l'ensemble des religieux forme le conseil de communauté. Cependant, on élira toujours un premier conseiller. Dans les maisons de repos, compte tenu des circonstances particulières, les conseillers sont nommés par le Provincial après consultation écrite de tous les religieux de la communauté, en dérogation de l'article 70 de la *Règle de Vie*.
8. Les élections des conseillers ont lieu selon les normes de *RC*, § 183.
9. A l'occasion du chapitre local, le supérieur local et l'économiste local veilleront à ce que les fiches individuelles concernant les religieux (renseignements d'ordre général, CCP, etc.) soient mises à jour, et ils enverront un double au Secrétariat provincial.

## **B. Nomination des Supérieurs**

10. Pour la nomination d'un supérieur, tous les religieux de la communauté, y compris les religieux qui y seraient rattachés sont consultés par le Provincial. Répondre à cette consultation est un devoir grave. Tous les religieux de la communauté indiqueront individuellement et par écrit les noms de leur choix (de préférence plusieurs noms, au moins dans les communautés nombreuses) et indiqueront brièvement, dans toute la mesure du possible, les raisons de ce choix.
11. Dans les maisons de repos, compte tenu du grand nombre de religieux et des circonstances particulières (santé), le

Conseil provincial proposera à la communauté un ou plusieurs noms. Un des membres du Conseil rencontrera la communauté. La consultation des religieux aura lieu après cette rencontre. Elle se fera par écrit.

### **C. Nomination des économes locaux**

12. La communauté locale est également consultée pour la nomination de l'économe. La consultation se déroule selon le processus décrit ci-dessus au n°10 (ou n°11 pour les maisons de repos).
13. Dans les maisons de repos et les communautés où l'économat correspond à une occupation principale, le Conseil provincial pourra proposer un ou plusieurs noms de religieux qu'il estime aptes à remplir cette charge. Dans ce cas, la consultation des religieux aura lieu après cette proposition.
14. L'économe est, de par sa fonction, conseiller de la Communauté (*RV*, § 74)

### **D. Suffrages pour les religieux défunts**

15. Pour remplir notre devoir de charité à l'égard de nos frères défunts (*RV*, § 49 ; *RC*, § 185) :
  - a. à la mort d'un religieux de la Province, chaque communauté concélébrera l'Eucharistie à l'intention du défunt, et l'Économat provincial fournira, à la demande de la communauté, les intentions de messe nécessaires ;
  - b. en cas de décès d'un religieux de la communauté, celle-ci aura à cœur de garder fidèlement son souvenir dans la prière ;

- c. chaque communauté, en novembre, concélébrera les messes pour les défunts, prescrites par notre calendrier ;
- d. chaque jour, on aura le souci d'évoquer le souvenir des religieux dont c'est l'anniversaire de la mort.

## **II. LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL**

### **A. Le Chapitre provincial**

- 16. Le Chapitre provincial se réunit tous les 6 ans et dans les 6 mois qui précèdent le Chapitre général (*RV*, § 86). Un chapitre extraordinaire peut être convoqué à la demande du Conseil de Province (*RV*, § 86 et 97d).
- 17. Dans tous les cas, il appartient au Provincial de le convoquer et de le présider. Sont membres de droit du Chapitre provincial : le Provincial, les assistants, l'économe provincial, les Régionaux, le Vice-Provincial de Madagascar, le Responsable de la formation. Tous les autres membres sont désignés par élection.

### **B. Loi électorale**

- 18. Afin de tenir compte de l'évolution de la Province, la loi électorale sera rédigée au plus tôt dans les trois ans qui précèdent le Chapitre provincial ordinaire, au plus tard quinze mois avant ledit chapitre, et soumise à l'approbation du Conseil général (*RV*, § 78).

## **C. Gouvernement ordinaire**

19. Le Provincial exerce le gouvernement ordinaire sur l'ensemble de la Province conformément aux Constitutions et aux Statuts de la Province, avec l'aide des différents Conseils (*RV*, § 79).

### ***C.1. Conseil provincial***

20. Les Assistants sont nommés par le Provincial avec le consentement du Conseil de Province pour une durée de trois ans renouvelables.
21. Le Conseil provincial comprend : le Provincial, ses Assistants, l'économiste provincial. Celui-ci est également Assistant (*RV*, § 101). Le Provincial choisit le premier Assistant parmi les membres de son Conseil.
22. Le Provincial peut donner délégation aux Assistants pour assurer la relation avec des religieux et des communautés, suivre certaines œuvres, en particulier Bayard Presse, représenter l'Institut auprès des autorités religieuses et civiles.
23. Les Assistants provinciaux :
  - a. partagent avec le Provincial la responsabilité du bien commun de la Province (*RV*, § 79, 94, 95, 96), notamment dans le cadre de secteurs déterminés ou de missions ponctuelles confiées par le Conseil provincial ;
  - b. organisent et contrôlent avec lui l'application des décisions du Chapitre et du Conseil de Province ;
  - c. examinent et évaluent avec lui les comptes rendus des Chapitres locaux.

24. En cas d'empêchement ou de nécessité, si deux Assistants sont absents, ils seront remplacés ponctuellement par des membres du Conseil de Province sollicités par le Provincial, selon un ordre arrêté en Conseil de Province.
25. Dans l'administration et la gestion des biens communs de la Province (*RV*, § 101), l'Économe provincial est assisté d'un Conseil ordinaire nommé par le Provincial, avec le consentement de son Conseil (*RC*, § 222). Les comptes et budgets des communautés sont examinés avec son Conseil et approuvés par le Provincial en son Conseil.
26. Le Secrétaire provincial rédige et contresigne les actes officiels de la Province (*RV*, § 102). Pour tout ce qui concerne le fonctionnement d'un Secrétariat général nécessaire à la bonne administration de la Province, le Provincial peut confier ce service à un autre religieux ou à un laïc.
27. Le Provincial, avec le consentement de son conseil, peut nommer un religieux pour assurer le suivi de certaines communautés ou de certaines œuvres. Ce religieux, dont le Provincial précise la mission et la durée de celle-ci, rendra compte de sa charge selon les modalités fixées dans la lettre de mission qui lui aura été délivrée.

## ***C.2. Conseil de Province***

28. Le Conseil de Province comprend : le Provincial, le Conseil provincial, le Responsable de la formation (*RV*, § 87a), et neuf membres élus par le Chapitre provincial. Quand ils en éprouvent la nécessité et en ont la possibilité, les Supérieurs régionaux peuvent participer personnellement au Conseil de Province avec voix

délibérative. Ils peuvent aussi s'y faire représenter ; le représentant du Régional a alors voix délibérative pour les affaires touchant à la Région.

- 29.** Les Conseillers sont élus pour la durée qui s'écoule entre deux Chapitres provinciaux. Il en va de même pour les quatre suppléants. Il est souhaitable qu'ils n'effectuent pas plus de deux mandats consécutifs.
- 30.** Pour des raisons graves, le Conseil de Province, se prononçant par vote secret aux deux-tiers des voix des présents, peut mettre fin au mandat d'un de ses membres élu par le Chapitre.
- 31.** Le Conseil de Province se réunit au moins deux fois par an, étant sauf *RC*, § 186. Il se réunit aussi chaque fois que le Provincial le juge nécessaire ou que deux-tiers de ses membres, compte non tenu des Régionaux, en font la demande.
- 32.** Le Conseil se tient valablement du moment que les deux-tiers des élus (titulaires ou suppléants) sont présents. Pour remplacer temporairement ou définitivement un Conseiller empêché, le Provincial fera appel à l'un des quatre suppléants, dans l'ordre de leur élection.
- 33.** Les suppléants sont, eux aussi, élus par le Chapitre. Le cas échéant, le Conseil de Province pourvoit lui-même au maintien du nombre des suppléants.
- 34.** Outre les attributions prévues dans *RV*, § 83 et 97, le Conseil de Province donne son consentement au Provincial :
  - a.** pour la détermination du nombre de ses Assistants ;

- b. pour leur nomination ;
- c. pour la création et l'organisation à l'échelon provincial des regroupements de type géographique, apostolique ou autres, pour une meilleure animation des personnes et des communautés.

### **III. NOS LIENS AVEC LA VICE-PROVINCE DE MADAGASCAR (RV, § 82)**

- 35. Le meilleur moyen de garder des liens forts est la visite réciproque que se feront les responsables, de part et d'autre, visites d'amitié, de travail, d'information.
- 36. Le Provincial et le Vice-Provincial ou, à défaut, leurs délégués participent de plein droit au Chapitre provincial ou vice-provincial. Ils ont donc le droit de vote dans les deux lieux, sauf pour les élections des délégués au Chapitre général où ils ne peuvent voter que dans leur Province ou Vice-Province (*RC*, § 178).
- 37. Comme par le passé, la concertation et l'échange d'informations favoriseront nos liens privilégiés. On se transmettra les dossiers importants (courriers, comptes rendus, rapports...). Les Secrétaires (provincial ou vice-provincial) auront à cœur de se communiquer toutes les informations utiles à la bonne administration de la Province ou de la Vice-Province.
- 38. La formation des jeunes religieux est une grave responsabilité pour la Vice-Province, car elle conditionne l'avenir de l'Assomption à Madagascar. La Province de France, si elle est sollicitée, continuera son aide selon ses possibilités.

39. Le Vice-Provincial pourra faire appel à des intervenants de la Province, pour prêcher des retraites et organiser des sessions de formation.
40. Pour assurer l'autonomie financière de la Vice-Province, un fonds a été constitué par la Province de France. C'est une fondation dont le capital est inaliénable et dont les intérêts sont servis intégralement.
41. Après consultation du Vice-Provincial, la Province de France réévalue tous les trois ans la convention financière qui la lie au diocèse de Tuléar. Mais elle transfère à la Vice-Province le soin de mettre à jour la convention concernant la collaboration de l'Assomption à l'apostolat du diocèse.



# **Messages du Chapitre**

---

## **Message aux frères et aux communautés de la Province de France**

---

Chers frères,

En ce dimanche 17 juillet 2011 s'achève à Valpré la deuxième session du Chapitre provincial de France, un chapitre placé sous le signe de l'Esprit et qui nous confirme dans notre identité d'hommes de foi, d'hommes de communion et solidaires des pauvres.

La première session, qui s'est déroulée du 13 au 21 novembre 2010, aura été marquée par deux faits majeurs : la fin de l'année du bicentenaire de la naissance de notre fondateur, le P. Emmanuel d'Alzon, avec la célébration de l'eucharistie retransmise sur France 2 dans l'émission *Le Jour du Seigneur*, et l'engagement de vingt-et-un laïcs dans le cadre de l'Alliance.

La période inter-capitulaire fut riche en événements non sans conséquences pour la vie de notre Province : le Chapitre général en mai 2011, à Rome ; l'élection du nouveau Père Général, Benoît Grière, alors Provincial de France et celle de l'Économe général, Didier Remiot, alors Économe de notre Province ; enfin, la nomination en juin 2011 de notre nouveau Provincial, le P. Benoît Gschwind.

Notre assemblée capitulaire était constituée de quarante-huit frères, auxquels se sont joints trois religieux invités. En 2005, des laïcs avaient assisté pour la première fois à l'ouverture d'un Chapitre provincial. Depuis, l'Alliance a fait de grands pas. Les laïcs ont désigné cinq des leurs comme participants à l'ensemble de nos travaux et manifestent ainsi un nouvel élan dans la mission partagée.

La première session a été un temps d'évaluation de la vie de la Province et de préparation du Chapitre général. Sous la houlette ferme et dynamique du promoteur, le P. Michel Kubler, des modérateurs, les PP. Dominique Greiner et Jean-Paul Sagadou, et du secrétaire, le P. Jean-François Petit, nous avons pris le temps de mesurer le travail accompli durant les six dernières années. Nous avons écouté les rapports fournis du Provincial et de l'Économe, ce qui nous a permis d'apprécier le chemin parcouru, notamment en ce qui concerne les fondations nouvelles en Asie et en Afrique de l'Ouest, et l'alliance avec les laïcs. De même, nous avons étudié les rapports des différentes commissions d'animation.

Pour préparer le Chapitre général, nous avons été invités à reprendre les trois orientations fondamentales fixées par le précédent Chapitre, « Hommes de foi, hommes de communion, solidaires des pauvres » en les approfondissant. Notre contribution a redit la justesse de ces intuitions qui expriment notre charisme missionnaire pour l'extension du Règne de Dieu en nous et autour de nous. La foi, la communion et la solidarité tracent un chemin de conversion, elles nous font vivre une expérience renouvelée du monde et de Dieu, elles nous offrent la liberté de dresser des signes du Règne qui vient.

Nous nous sommes emparés du dossier attendu par tous, celui de notre organisation communautaire. Nous avons étudié les nouvelles modalités de gouvernement proposées par l'équipe de préparation du Chapitre général, ainsi que la question du redécoupage territorial. Une maturation s'est opérée, qui a fait prendre conscience de la nécessité de ces changements pour que le chemin de nos fondations anciennes et nouvelles reste un chemin de force dans la faiblesse, de résurrection dans la mort, de visibilité dans l'effacement du service rendu.

Toujours à la demande du Conseil général, nous avons discerné les œuvres mobilisatrices de notre Province ainsi que celles des autres Provinces, susceptibles de fédérer un élan missionnaire par-delà les frontières.

Enfin, nous avons élu les six délégués pour participer au 32<sup>e</sup> Chapitre général.

Lors de la session d'été, nous avons lu les *Actes* du Chapitre général et pris connaissance des décisions importantes votées à Rome. La plus importante nous concerne en premier lieu, car il s'agit du Décret de création de la Province d'Europe, qui entrera en vigueur le 30 septembre 2014 au plus tard.

L'Europe a profondément marqué nos échanges. Grâce à la présence de Niceto Calle, Provincial d'Espagne, et d'Arnold Castro, Provincial d'Europe du Nord, nous avons compris que nous avons désormais à nous unir pour intégrer tous ensemble cette nouvelle terre de mission. Maître mot de nos échanges, l'Europe devient le vaste territoire de notre ambition apostolique. À terme, la nouvelle Province regroupera pas moins de dix-sept pays. L'Europe se prépare dans nos communautés par l'expérience de larges métissages !

Puisque les grands vents de la crise et des mutations bousculent nos œuvres, nous avons à repenser les lieux de nos fondations, à les visiter et à leur donner un visage qui témoigne de notre présence au monde. Pour cela, nous nous sommes réapproprié les orientations fondamentales de notre charisme. Ainsi, nous prolongeons de manière singulière le texte du Chapitre général en manifestant ainsi notre adhésion aux intuitions qui l'étaient. Mais le chantier est d'abord intérieur : nos interventions ont beaucoup insisté sur ce point. C'est là un nécessaire et fantastique travail sur nous-mêmes, si nous voulons être moins indignes de l'appel que nous avons reçu.

La communion est au cœur de la mission. Elle ne signifie nullement l'absence de différences, mais désigne l'espérance

messianique d'un monde nouveau où la conscience spirituelle anime progressivement toutes nos relations. Nous inscrivons la foi et la communion dans les grandes questions apostoliques qui nous animent : l'accueil des pauvres et des migrants, le monde des jeunes, l'œcuménisme et le dialogue interreligieux, la coresponsabilité entre laïcs et religieux.

À l'écoute des rapports concernant nos œuvres traditionnelles ou nouvelles (pèlerinages, monde de la communication, centres d'accueil, *etc.*) et les grandes questions qui nous marquent (justice, paix, respect de la création), nous avons mesuré combien nos lieux de vie ont à devenir d'abord et avant tout des lieux de paroles, d'échanges, de partage et de compagnonnage. Pour réaliser cette tâche confiée au Provincial, le Chapitre a élu un Conseil de Province de neuf membres et quatre suppléants. Ce Conseil représente notre diversité et nous avons voulu qu'il soit aussi proche que possible de vous tous. Au terme de ces élections, le Provincial a présenté et fait valider son nouveau Conseil provincial.

Il nous reste désormais à appliquer ce que nous avons décidé. Le P. Benoît Gschwind nous a souvent invités à laisser place à nos rêves. Le chemin que nous empruntons doit être aussi une négociation avec nos rêves, car nous voulons faire évoluer les choses sans que nous soyons écrasés par un idéal inatteignable. Notre Dieu nous fait bouger et notre liberté est celle du pas suivant sur un chemin dont nous ne maîtrisons pas l'avenir. La foi et l'espérance nous permettent de franchir les obstacles que nous rencontrerons.

Chers frères, nous sommes prêts à prendre la route avec vous et les amis laïcs qui vous entourent. Le Dieu des surprises et de toute sagesse nous accompagne sur cette route.

Valpré, le 17 juillet 2011  
Les membres du Chapitre provincial de France

## **Message aux laïcs assomptionnistes**

---

Chers amis,

À la fin de la deuxième session du Chapitre provincial de l'Assomption, convoquée pour envisager les applications à notre Province de France du Chapitre général tenu en mai à Rome, nous sommes très heureux de vous donner les nouvelles de l'Alliance laïcs-religieux.

Vous avez su que l'Assomption a un nouveau supérieur général, le P. Benoît Grière, succédant au P. Richard Lamoureux, et que le P. Benoît Gschwind, à la suite du P. Benoît Grière, est le nouveau Provincial de France.

Si ce n'est pas déjà fait, vous trouverez sur le site [www.assomption.org](http://www.assomption.org), les journaux des chapitres tant général que provincial qui vous donneront l'ambiance, les résultats et leur déroulement.

La réflexion de fond sur la trilogie « Hommes de foi, hommes de communion et solidaires des pauvres » émanait des précédents chapitres. Les laïcs présents au dernier Forum de Valpré en octobre 2010 l'ont étudiée pour un apport aux chapitres. Nous l'avons approfondie, à partir du travail du Chapitre général et nous sommes heureux de vous adresser la synthèse que nous avons adoptée. (« Nos orientations fondamentales »).

Tant au Chapitre général qu'au Chapitre provincial, nous avons ressenti la réalité de l'Alliance avec les laïcs, prise en compte de façon transversale sur l'ensemble des dossiers. L'adresse du P. Richard Lamoureux, supérieur général sortant, aux laïcs participants au Chapitre général, dont Marie-Pierre Girard et Vincent Fauvel pour la France, en témoigne. (« Message final aux participants laïcs », CG, §§ 5-8).

Les deux textes ci-joints (« L'Alliance laïcs-religieux » in *Actes du Chapitre général*, pp. 47-49, et « L'Alliance laïcs-religieux ») votés par les deux assemblées partageant constats, convictions et propositions vous montreront ce que pensent les religieux de l'ouverture de la congrégation aux laïcs et des dispositifs mis en place pour confirmer cet enracinement de l'Alliance.

Une des grandes avancées est l'introduction, au sein des Constitutions de la Congrégation, de la prise en compte des laïcs assumptionnistes au sein de la famille de l'Assomption, ainsi que la possibilité de reconnaissance par le P. Général d'associations de laïcs au sein des Provinces, selon le Code de droit canonique. La future commission laïcs-religieux sera chargée, dès l'approbation par la Congrégation romaine pour la vie consacrée, de la mise en place, sur le plan ecclésial comme civil, de cette structure souhaitée, entre autres, par les Français. Vous recevrez alors des informations pour participer à sa constitution.

Des propositions de formations et de rencontres existent au niveau local. N'hésitez pas à rejoindre un des groupes de laïcs qui se réunissent régulièrement avec des religieux en lien avec une communauté. Au besoin pour cela, contactez les laïcs signataires. Une grande étape sera la constitution, dans le cadre de la nouvelle organisation communautaire, de la Province d'Europe à partir de celles de France, d'Espagne et d'Europe du Nord. Les laïcs aussi auront leur part à prendre dans cette construction européenne. Nous ne manquerons pas d'en reparler ensemble.

Le *Chemin de vie* des laïcs assumptionnistes a été revu par la commission laïcs-religieux, pour prendre en compte les demandes de clarification et de synthétisation. Cette nouvelle version a été approuvée en son temps par le Provincial et vous la trouverez ci-jointe. Ce document a été transmis au Chapitre général comme contribution de la Province de France, en vue de la rédaction par la commission internationale d'un texte commun à adapter à

chaque situation locale. En attendant, c'est donc cette version 2011 qui est le guide pour la vie des laïcs assumptionnistes pour la Province de France.

Vingt-et-un laïcs se sont engagés l'année dernière et réaffirmeront leur engagement le dimanche 20 novembre 2011 à Saint-Lambert-des-Bois, à la suite de la retraite annuelle des engagés. Ils pourront être rejoints par ceux, qui parmi vous, souhaiteraient faire cette démarche cette année. Pour cela, il suffit, après avoir pris le temps d'intérioriser le *Chemin de vie*, d'écrire au Provincial (79, avenue Denfert-Rochereau, 75014 Paris), afin d'en faire la demande qu'il examinera en son Conseil.

Un nouveau tandem pour animer l'Alliance au niveau de notre Province, avec l'aide d'une nouvelle commission laïcs-religieux, sera prochainement constitué d'un religieux délégué et d'un laïc coresponsable. Ils prendront la suite du travail du P. Noël Le Bousse, qui, avec l'aide de Geneviève Couturier et de Vincent Fauvel, ainsi que de la précédente commission, nous a fait passer de la collaboration avec les laïcs à l'Alliance laïcs-religieux. Qu'il en soit ici particulièrement remercié.

Pour conclure, nous souhaitons vous dire notre joie d'avoir pu vivre ensemble ces temps forts, au nom des religieux comme des laïcs de la Province et nous restons à votre disposition pour toute question sur l'Alliance laïcs-religieux.

Bonne lecture de tous ces documents capitulaires et dans l'attente de vous revoir.

Bien fraternellement,

Valpré, le 17 juillet 2011  
Les membres du Chapitre provincial de France  
et les laïcs invités (Geneviève Couturier,  
Vincent Fauvel, Marie-Pierre Girard,  
Jeanne Palombieri, Jacques Tournecueillert)

À ce message étaient joints les documents suivants :

- Texte du chapitre de la Province de France : « Nos orientations fondamentales » (CP 2010 -07-C)
- Texte du chapitre général : « Message final aux participants laïcs » (CG 2011, §§ 5-8)
- Actes du chapitre général 2011 : « L'Alliance laïcs-religieux » pp. 47-49
- Texte du chapitre de la Province de France : « L'Alliance laïcs-religieux » (CP 2010 12 B)
- Le « Chemin de vie des laïcs assumptionnistes avec les religieux Augustins de l'Assomption », Province de France, 2011.

## **Message à nos sœurs des congrégations de l'Assomption, Religieuses, Oblates, Petites sœurs et Orantes de l'Assomption**

---

« *Il faut que je l'aime, ce monde. Il faut que je l'évangélise* »  
(Emmanuel d'Alzon)

Chères Sœurs,

Beaucoup d'entre vous ont vécu ou terminent un Chapitre général, avec l'élection de nouvelles responsables qui vont vous accompagner dans les années à venir, donnant ainsi une impulsion significative à vos congrégations. Il en est de même pour nous.

Au terme de notre Chapitre provincial, nous, vos frères assomptionnistes de la Province de France en lien avec nos amis laïcs, souhaitons vous manifester combien nous partageons un esprit commun et cultivons une fraternité qui se consolide au jour le jour. Elle s'est concrétisée dans des rencontres, des échanges, des partages, dans la prière. Si nous avons progressé dans une connaissance réciproque, il nous reste des pas à accomplir. Et nous avons le désir d'aller plus loin avec vous.

Au cours de nos travaux, nous avons défini plus précisément les contours des orientations fondamentales que nous voulons vivre. Cela nous pousse à devenir toujours plus *hommes de communion, hommes de foi, solidaires des pauvres*. Nous savons que ces intuitions recourent largement vos priorités apostoliques dans les champs éducatifs, missionnaire, dans le monde du travail et dans l'accompagnement des familles, des pauvres et des petits.

Nous portons ensemble le souci de l'éducation aux valeurs humaines et spirituelles des jeunes et de moins jeunes toujours en recherche du sens de leur existence et d'une vie de foi plus riche. Nous avons aussi en commun la préoccupation d'une formation théologique, humaine et spirituelle qui se concrétise à l'inter-noviciat, lors de sessions, de la Jeune Assomption. Cela permet aux jeunes de nos congrégations d'être plus proches et d'inventer de nouveaux projets. Nous nous retrouvons avec cette même perspective dans l'animation d'œuvres significatives, de la Mission d'Orient, de Bayard, du Pèlerinage National à Lourdes, des JMJ, lors de retraites, des activités d'été et de pèlerinages.

L'esprit de communion qui règne au sein de notre famille religieuse nous conduit à collaborer dans nos apostolats. Il s'agit pour nous de contribuer, ne serait-ce que modestement, à la réconciliation, à la promotion de la justice et de la paix, particulièrement là où nous sommes présents ensemble. Nous nous sommes soutenus et encouragés dans des fondations nouvelles. Dans un esprit de famille, chaque congrégation apporte sa contribution pour annoncer et vivre l'Évangile, sur notre terre fondatrice comme dans nos nouvelles implantations missionnaires où germent les vocations et fleurit l'Assomption.

Notre solidarité avec les petits et les pauvres nous appelle à imiter le Christ. Il a porté sur eux un regard d'amour, de charité. Pour cela, il a parcouru le chemin qui l'a mené à la croix. Par sa mort il a suscité la vie. À son exemple, nous devons contribuer à respecter et restaurer la dignité de tous nos frères et sœurs. Notre engagement religieux, dans la gratuité et le partage, révèle le caractère prophétique de la vie consacrée, en contradiction avec l'esprit du monde d'aujourd'hui.

Notre mission nous rend solidaires les uns des autres. Et nous pouvons nous enrichir de nos expériences mutuelles, en tenant compte du charisme spécifique reçu de nos fondatrices et

fondateurs, particulièrement dans la collaboration avec les laïcs. Cette dernière connaît actuellement un grand épanouissement dont chaque congrégation tire un grand profit spirituel et humain.

Avec vous, nous prions le Seigneur de nous aider à donner un témoignage de foi en vue de l'avènement du Règne, en nous et autour de nous.

Valpré, le 17 juillet 2011

Les membres du Chapitre provincial  
des Augustins de l'Assomption  
avec les délégués laïcs assomptionnistes

## **Message aux salariés et aux collaborateurs de Bayard**

---

*Le 32<sup>e</sup> Chapitre général de l'Assomption qui s'est tenu à Rome au mois de mai dernier a déjà adressé un message à Bayard et à tous les médias soutenus par l'Assomption. Les religieux de la Province de France réunis pour leur deuxième session du Chapitre provincial, qui s'est tenue à Lyon du 10 au 17 juillet 2011 ont souhaité à leur tour s'adresser aux salariés et aux collaborateurs de Bayard.*

La Province de France est fière de porter un projet comme Bayard, conduit conjointement par des laïcs passionnés et des religieux et religieuses de l'Assomption. Nous sommes convaincus que cette entreprise participe à sa manière à la vitalité de l'Église de France, même si celle-ci n'en a pas toujours vraiment conscience. Bayard, qui ne cesse de se développer en France et dans le monde, entretient des liens forts avec les publics chrétiens, et contribue au dialogue avec le monde bien au-delà des frontières confessionnelles, en s'adressant à des publics très divers, notamment des jeunes et des seniors. À travers ses publications, Bayard participe depuis longtemps au dialogue avec la culture contemporaine auquel le pape Benoît XVI se montre particulièrement attaché. Nous souhaitons que Bayard continue d'être pionnier, en fidélité à son histoire et aux intuitions fondatrices qui la gouvernent.

Nous n'ignorons pas que l'entreprise traverse une période difficile : crise économique, crise de la presse écrite, concurrence accrue sur le marché publicitaire, réduction des publics chrétiens. Bayard affronte le défi du numérique, avec tout ce que cela implique comme évolutions des produits, des métiers, des droits

de la propriété intellectuelle. Les incertitudes ne manquent pas et sont pour certains d'entre vous source d'inquiétude. Mais nous savons aussi la mobilisation des dirigeants et des équipes pour relever les défis de l'heure. C'est pour nous l'occasion de remercier chacun d'entre vous pour les efforts consentis dans la préparation de l'avenir de Bayard.

Toute crise est un temps de remise en cause qui oblige à retrouver et exprimer ses fondamentaux. Bayard l'a fait en interne à travers la rédaction de son projet, avec lequel nous sommes en parfaite consonance. Là encore, nous voulons exprimer nos remerciements pour ce beau travail qui prépare l'avenir de manière créative, sans céder à la résignation. Comme religieux, nous vivons ce temps dans la foi : si Bayard est bien une œuvre voulue par Dieu, celui-ci ne nous abandonnera pas et continuera de susciter la créativité des hommes et des femmes qui y travaillent.

Bayard, nous en sommes convaincus, ne manque pas de ressources pour aider notre monde à traverser les défis de ce temps : transformation des modèles familiaux, préoccupations écologiques, remise en cause de la liberté religieuse, crispations interreligieuses notamment avec l'islam, tensions internes à l'Église catholique. Avec tous ceux qui portent les finalités de Bayard, qui mettent leurs compétences et leurs savoir-faire au service de nos lecteurs, nous continuerons à chercher le chemin des mots pour parler de ce qui compte vraiment dans la vie de nos contemporains, jusqu'à aborder la question de Dieu, pour raffermir le désir d'une société plus humaine et donner le goût de servir le bien commun.

Ce message est aussi pour nous l'occasion de vous redire notre profond attachement à l'œuvre Bayard. Le P. Benoît Gschwind, qui vient d'être nommé Provincial de France, connaît bien l'entreprise pour y avoir travaillé pendant douze ans. Comme membre du Conseil de surveillance, et avec ses collaborateurs

immédiats, il aura tout particulièrement à cœur de suivre la marche de l'entreprise et de veiller à sa pérennité. Nous continuerons, de toutes nos forces, de la soutenir. Ici et ailleurs, parfois à vos côtés, des frères et des sœurs de toute la famille de l'Assomption, se forment aux métiers de la presse et de l'édition, signe que nous croyons à l'avenir de Bayard en France et à l'international.

Valpré, le 17 juillet 2011

Les membres du Chapitre provincial  
des Augustins de l'Assomption  
avec les délégués laïcs assomptionnistes

# **Message aux membres de l'Hospitalité Notre-Dame de Salut, de l'Association Notre-Dame de Salut, et à tous ceux qui œuvrent aux pèlerinages à l'Assomption**

---

Chers amis,

Le Chapitre provincial de 2005 a redonné une impulsion forte aux pèlerinages portés par l'Assomption. Six ans après, le Chapitre de 2011 confirme cet élan.

## ***Un chemin immense***

Le Chapitre de la Province de France de l'Assomption prend acte des avancées significatives qui ont marqué ces six années pour l'association Notre-Dame de Salut et le Pèlerinage National.

L'Association Notre-Dame de Salut a vu le renouveau en profondeur de ses statuts en même temps qu'une prise en compte accrue des Comités régionaux et la mise en œuvre entre eux d'une synergie croissante, passant par le support mutuel aussi bien que la clarification opérée dans la gestion et le domaine parfois difficile des comptes.

Le Pèlerinage National a connu lui aussi des avancées très significatives, en particulier dans le renouveau des propositions faites aux jeunes et surtout aux familles, dans l'entité nouvelle qu'est la Pastorale des Familles, et la création du « Pélé-Mosaïque », qui offre aujourd'hui une physionomie assez précise et solide pour que beaucoup s'en inspirent ou souhaitent travailler en lien avec lui. Nous nous réjouissons profondément de ces avancées.

L'Hospitalité Notre-Dame de Salut a, elle aussi, vécu des avancées considérables. Le monde change, notre société évolue. La place des personnes malades et handicapées y est différente, en même temps que l'on découvre de nouveaux besoins dans une société où beaucoup vivent seuls, dans l'affrontement à des difficultés matérielles, humaines, quotidiennes, qui détruisent le lien social. Les pauvres en sont les premières victimes. Dans l'esprit même de sa fondation, l'Hospitalité se porte au devant des personnes touchées par ces situations nouvelles et ces besoins nouveaux. L'Hospitalité, enracinée dans la devise qui la fonde, *Domino Christo Servire*, est et se perçoit de plus en plus comme au service de tous les pèlerins, dans un souci d'accueil et d'accompagnement et celui du « vivre ensemble ». L'Assomption salue ces avancées et les confirme, exprimant à chacun sa reconnaissance pour ce travail mené de façon résolue au service de tous.

### ***Hommes de communion***

Dans le même temps, les liens avec les Sanctuaires de Lourdes ont marqué eux aussi une avancée importante, dans l'esprit même de l'Assomption, dans un esprit de communion, au service de l'Église. Les liens et collaborations dans le cadre de l'ANDDP (Association Nationale des Directeurs Diocésains de Pèlerinages) se sont accrus, de même ceux avec la FEDOP (Fédération Européenne des Organisations de Pèlerinages), que préside aujourd'hui Arnaud Legrez. Ces liens multiples sont précieux. Ils manifestent le souci de communion que nous portons et s'inscrivent pleinement dans l'esprit de l'Assomption.

Le récent Chapitre général qui s'est tenu à Rome du 2 au 23 mai 2011, a réaffirmé des convictions fondamentales exprimées déjà avec clarté lors de celui de 2005. Assomptionnistes, nous sommes et voulons être des « *hommes de communion, annonçant la foi et solidaires des pauvres* ». Tels sont notre esprit et notre projet.

Telles sont aussi les voies que nous entendons frayer sans cesse. Nous avons conscience que le Pèlerinage National s'inscrit dans ce triple engagement, et vous confions cette trilogie simple comme l'expression de l'identité au plus profond, de ce grand projet des pèlerinages qu'ensemble nous portons. Nous vous invitons à vous y référer sans cesse.

### ***Ouvrir des chemins nouveaux***

Le Chapitre a également souhaité accroître les propositions de pèlerinages en d'autres lieux porteurs d'histoire et de foi, comme autant de chemins pèlerins sur lesquels des femmes et des hommes peuvent entendre la voix de Dieu et trouver sens à leur vie. Enfin le Chapitre, profondément soucieux de la proposition de la foi aux jeunes et de leur ouvrir les chemins de vie où ils puissent aimer et se donner, et trouver les raisons de croire, porte le souci du renouveau des propositions qui leur sont faites et vous invite à en être solidaires.

### ***Sous le regard de Notre-Dame de Salut***

Dans la joie de tout le chemin parcouru et le désir de le poursuivre de façon résolue, le Chapitre vous redit sa reconnaissance et son estime. C'est ensemble que nous marchons sur les chemins pèlerins, sur lesquels Dieu se donne à rencontrer et se révèle. À quelques jours du Pèlerinage National qui nous rassemblera cet été, nous redisons les mots de Marie en sa prière et sa disponibilité à Dieu : « Mon âme exalte le Seigneur, Magnificat ! »

**Que Notre-Dame de Salut veille sur nous !**

Valpré, le 17 juillet 2011

Les membres du Chapitre provincial  
des Augustins de l'Assomption  
avec les délégués laïcs assumptionnistes

# **Message du Chapitre de la Province de France aux frères de la Province d'Espagne et de la Province d'Europe du Nord**

---

*Va au large !*

Chers frères,

Lors de la seconde session de notre Chapitre provincial, la perspective de la constitution d'ici le 30 septembre 2014 au plus tard, d'une Province d'Europe composée de nos trois Provinces (CG, §§ 91-92) a marqué nos débats. De fait, nous avons souvent évoqué les réalités de vos Provinces, avec vos provinciaux, les PP. Niceto Calle et Arnold Castro, qui ont participé à l'ensemble de nos travaux.

## ***Plus loin que nos craintes***

Depuis plus de dix ans, nos provinces entretiennent des relations fraternelles. La décision du Chapitre général nous pousse à faire un pas en avant, que nous n'avions pas osé faire par le passé. Elle nous invite à inventer ensemble les chemins d'une plus grande fraternité, à unir nos forces et nos ressources pour imaginer des projets nouveaux, en réponse aux appels des chapitres généraux de 2005 et 2011, à être des « *hommes de communion, hommes de foi, solidaires des pauvres et des petits* ».

Nous sommes conscients des défis lancés par la constitution de la Province d'Europe. Dans notre province aussi, les peurs ne manquent pas. Ensemble, il nous faudra dépasser la crainte de perdre des identités forgées au long d'une longue histoire, d'être absorbés dans une entité géographique très grande rendant plus difficiles des liens de proximité avec nos responsables, ou de perdre en autonomie dans l'animation de nos œuvres et la gestion de nos biens et de nos finances. Nous devons aussi apprendre à

accepter et estimer des styles et des pratiques parfois différents de vie religieuse.

Peut-être certains craignent-ils que la future Province d'Europe soit dominée par l'actuelle Province de France, à cause de son histoire et de ses effectifs. Notre Chapitre voudrait vous rassurer sur ce point : la Province d'Europe ne sera pas l'élargissement de l'actuelle province de France, mais constituera une nouvelle province à laquelle nous apporterons ce que nous sommes et ce que nous avons. D'ailleurs, dans sa constitution actuelle, la Province de France n'a rien d'un tout monolithique. Véritable puzzle associant douze pays, trois continents, et autant de cultures, elle est déjà un lieu où nous faisons l'expérience de l'internationalité, dans le respect des différences et particularités culturelles.

Notre rassemblement est une chance. C'est une réponse à un appel de l'Esprit, qui nous convoque au nom du Christ pour la mission. La Province d'Europe peut ainsi nous rendre plus disponibles et plus forts pour servir l'avènement du Royaume.

A l'heure où l'Europe doute d'elle-même et semble perdre de vue ses racines chrétiennes, cette fondation est à nos yeux un acte évangélique de nature prophétique. La Province d'Europe est une province *pour* l'Europe. Le rassemblement de nos forces est un atout, au-delà de ce que nous pouvons penser.

### ***Pour un projet plus audacieux***

La Province d'Europe est appelée à être une entité inédite. Elle associera dans une même géographie humaine l'Europe de l'Est et de l'Ouest. La présence en son sein de la Mission d'Orient, lui permettra de respirer de ses « deux poumons », Orient et Occident. La présence du « Sud » (Afrique de l'Ouest et Asie : Corée, Viêt-nam) l'ouvrira aussi de fait à des exigences supplémentaires de solidarité.

Le rapprochement de nos provinces actuelles ne peut se faire que dans une meilleure connaissance et estime mutuelles, que nous

devrons développer par tous moyens (visites et rencontres entre communautés, participation à des événements tels qu'anniversaires, sessions, pèlerinages dans chacun de nos pays, forums ou autres événements à créer).

Nous devons aussi découvrir les « œuvres mobilisatrices » de nos Provinces respectives, nous inviter aussi aux différentes commissions d'animation. Le temps venu, nous serons amenés à une mobilité plus grande, permettant la naissance de nouveaux projets, que nous ne connaissons pas encore mais imaginerons ensemble. Et nous savons que la constitution de la Province d'Europe concerne aussi les laïcs assumptionnistes, qui nous aideront à avancer dans des projets nouveaux et peut-être audacieux.

L'édification de la Province d'Europe sera l'occasion de répondre, à l'appel du Chapitre général, à fonder notre fraternité commune en nous disant ce qui nous fait vivre comme « *hommes de communion, hommes de foi, et solidaires des pauvres et des petits* ».

Dans ce souhait, nous vous redisons notre très fraternelle pensée. Que le Seigneur nous donne de découvrir et développer les moyens de cette fraternité, pour ensemble aller au large.

**Oui, que Vienne le Royaume !**

Valpré, le 17 juillet 2011

Les membres du Chapitre provincial  
des Augustins de l'Assomption  
avec les délégués laïcs assumptionnistes

## **POUVOIRS DÉLÉGUÉS AU CONSEIL DE PROVINCE**

---

Au sujet des textes votés par lui, le Chapitre Provincial délègue au Conseil de Province ou, en cas de nécessité, au Conseil Provincial, les pouvoirs suivants :

1. Dans le cas de discussion ou de doute sur le sens, la portée ou l'application de ces textes, le pouvoir de les interpréter.
2. Dans le cas où des contradictions seraient relevées entre les différents textes du Chapitre, le pouvoir de trancher dans le sens qui paraîtra le plus large.
3. Dans le cas où des lacunes seraient relevées dans la législation portée par le Chapitre, le pouvoir de compléter celle-ci dans la mesure du nécessaire.
4. Dans des cas particuliers et pour des raisons proportionnées, le pouvoir de dispenser de telle ou telle règle portée par le Chapitre.

Les décisions du Conseil de Province correspondant aux paragraphes 1, 2, 3 ci-dessus, devront être soumises à l'approbation du Conseil général.

Textes conformes aux Actes du Chapitre et, pour les normes électorales, à la rédaction approuvée par le Conseil général.

Paris, le 1<sup>er</sup> novembre 2011,

Le Secrétaire Provincial  
Bernard Jouanno

## Index thématique

---

*Les numéros renvoient à la numérotation interne du document  
Les numéros en gras indiquent les passages les plus importants  
sur le sujet*

- Accompagnement (des religieux) 21, 45, 70, 72, 76, 77, 79, 175  
Accompagnement (des jeunes et des vocations) 80, 83, 87, 91, 92, 94, 96, 97, 102  
Accueil (maison d') 23, 24, 25, 80, 84, **87-97**  
Activités d'été 96, 97  
Afrique de l'Ouest 4, 80, **170-179**, 190, 198  
Afrique (Province d') 4, 27, 155  
Alliance (laïcs-religieux) 4, 15, 19, 28, 40, 78, **104-112**  
Alzon (Père d') 20, 23, 25, 74  
Asie 4, 80, 146, **170-179**, 190, 198  
Auberge de jeunesse Adveniat 29, 69, 84, 86, 143  
Augustin (saint), 20, 44, 135
- Bayard 26, **32-41**, 69, 113, 115, 124, 128, 167  
Bénévolat Assomption **98-103**  
Bienfaiteurs 200, 204  
Bucarest 8, 17, 150, 155, 161  
Budget 66, 202, 217, 220
- Charisme de l'Assomption 6, 39, 162, 172, 175, 179  
Commissions 4, 27, 28, 29, 40, 85, 111, 192  
Communauté 14, 11-15, 20, 23, 28, 44, 53-58, 77, 95, 100, 103, 112, 135, 149, 166, 177, 179, 193, 202, 206, 217, 219, 221  
Communication (interne) 11, 27, 56, 111, 112, 196  
Communication et médias **32-40**, 49, 83, 86  
Comptes 66, 219, 220, 221

Consumérisme 201

Crise 87, 203

« Diaconia 2013 » 27, 138, 139

Dialogue interreligieux 4, 6, 16, 17, **140-152**, 179

Écologie 60, 133, 136, 139,

Églises locales 153, 155, 177

Espagne 4, 180, 181, 196

Europe du Nord (Province d') 4, 180, 181

Formateurs 71, 73, 77, 79, 175, 178

Formation 13, 17, 22, 27, 68, **70-79**, 102, 104, 107, 122, 126, 139, 147, 148, 165, 175, 178, 179, 231

Hommes de communion 4, **5-17**, **51-60**, 83, 87, 159, 194

Hommes de foi 4, **18-26**, **41-50**, 74, 87

Internationalité 7, 31, 39, 71, 126, 188

Internet 2, 4, 26, 49, 86, 159

Istanbul 163

Jérusalem 126, 161, 163, 212

Jeunes 4, 19, 25, 49, **80-86**, **87-97**, 111, 117, 130

Jeunes (religieux) 70, 71, 72, 78, 122, 126, 231

Justice et paix 4, 12, 27, 28, 29, 30, 67, **133-139**, 208

Migrants 4, 69, 134, 137, 139

Mission d'Orient 3, 8, 17, 146, 147, **153-169**, 189

Mondialisation 141, 146

Notre-Dame de Salut 113, 114, 115, 118, 128

Oblates (sœurs) 163, 169  
Œcuménisme 4, 6, 17, 58, **140-152**, 159, 162  
Orientations fondamentales **1-4**, 18, **41-69**, 156, 194  
Orthodoxie 146, 150, 159, 160

Paroisses 4, 24, 142, 212  
Pèlerinages 15, 24, **113-132**, 159, 167, 168, 192  
Pélé-Mosaïque 24, 69, 115  
Pèlerinage national 26, 29, 84, 113, 115, 116, 129  
Péniche (Conflans-Sainte-Honorine) 29  
Prière 12, 16, 21, 23, 45, 83, 96, 97, 105, 107, 112, 149, 166, 204  
Province d'Europe 111, **180-198**

Ratio Institutionis 70, 74  
Ressources financières 29, 110, **199-221**  
Rite oriental 162

Saint-Lambert-des-Bois 26, 29, 69, 139  
Sauvegarde de la création 12, 28, 30, 60  
Sœurs (branches féminines de l'Assomption) 7, 19, 85, 124, 167  
Solidaire des pauvres 4, **27-31**, **61-69**, 115, 172, 194  
Stage (de formation) 126, 147, 157

Togo 143, 170

Unité de l'Église 11, 13, 57, 58, 140, 144, 149  
Université d'été (UEA) 111, 151

Valpré 26, 29, 69  
Viêt-nam 143, 170  
Vocations 4, **80-86**, **87-97**, 146  
Volontariat Assomption 81, 86, 96, **98-103**, 111, 161





**[www.assomption.org](http://www.assomption.org)**